

Rapport de gestion ↳ 2024

Genedis



1	Faits marquants	
	Chiffres clés	07
	Moments forts	08
2	Développement durable	
	Démarche et objectifs	11
3	Organisation et gouvernance	
	Organisation	14
	Gouvernance	15
	Groupe et participations	16
	Relations clients	17
	Protection des données	18
	Pratiques de gouvernance	19
4	Accompagner et relever les défis	
	Zone de desserte	21
	Approvisionnement énergétique	22
	Relations avec les collectivités publiques	24
	Réseau électrique	26
	Projets dans le domaine de l'eau	27
	Chauffage à distance	28

Services énergétiques B2C et B2B	29
Réseau de télécommunication	30
Services multimédias B2C et B2B	31

5 S'engager pour le bien-être

Ressources humaines	33
Sécurité au travail et protection de la santé	34

6 Réduire son impact

Favoriser la biodiversité	37
Réduire la pollution lumineuse	38
Réduire notre empreinte carbone	39

7 Sociétés filles et partenaires

Sociétés filles et partenaires	41
Roman et Vizen	41
Setelec, Inera et Smart Data Energie	42

8 Finances

Comptes annuels	45
Comptes consolidés	54

Cap vers un avenir durable et connecté

Les secteurs de l'énergie et du multimédia connaissent de profondes mutations depuis quelques années. Entre transition énergétique accélérée, évolutions techniques et besoins numériques croissants, les défis sont nombreux pour Genedis. Mais l'ambition reste claire : conjuguer innovation, performance et proximité pour accompagner durablement nos clients et partenaires.



Francis Dumas
Président

↳ Notre réseau doit évoluer vers une gestion en temps réel, capable d'adapter la consommation à la production locale.

La Stratégie énergétique 2050 de la Confédération et la stratégie cantonale 2060 visent à promouvoir les énergies renouvelables, diminuer drastiquement la consommation d'énergie et renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments. Plus récemment, la loi fédérale sur l'électricité et la nouvelle loi cantonale sur l'énergie ont été acceptées et sont entrées en vigueur en 2025, du moins partiellement pour la première.

Le rôle clé des acteurs de l'énergie

Dans ce contexte, les distributeurs doivent s'adapter, concevoir des solutions pour répondre aux nouvelles exigences légales, tout en assurant l'approvisionnement énergétique du pays. Ces évolutions, à commencer par la nouvelle loi sur l'électricité, imposent une adaptation rapide de nos services, la mise en place de nouveaux produits, ainsi qu'un accompagnement renforcé de nos clients, qu'il s'agisse des particuliers, des entreprises et des collectivités.

L'essor des installations photovoltaïques, mais aussi des bornes de recharge, des batteries et des pompes à chaleur place nos infrastructures face à de nouveaux enjeux de stabilité et d'équilibrage. Notre réseau doit évoluer vers une gestion en temps réel, capable d'adapter la consommation à la production locale et de tirer parti des synergies entre électricité et télécommunications. Le déploiement du *smart metering* et la valorisation des données de consommation contribueront à cette optimisation globale.

Dans divers domaines, les défis sont notamment toujours plus importants pour les communes. Pour cette raison, depuis plusieurs années, elles peuvent s'appuyer sur Genedis, qui développe des compétences en conséquence sur l'ensemble de la chaîne de valeur et qui, en tant que société en mains publiques, est habituée à collaborer étroitement avec les services communaux. Genedis doit poursuivre dans cette voie et affirmer son rôle de référent sur toute la chaîne de l'énergie, par exemple pour la

planification et la gestion énergétiques, l'éclairage public ou le chauffage à distance, favorisant de ce fait une mutualisation des moyens, le partage d'expérience et le développement d'une expertise de pointe par un acteur économique de la région.

Un essor stratégique des services multimédias pour les entreprises

Le secteur du multimédia et des télécommunications, pour sa part, connaît de nombreuses mutations, à commencer par l'évolution rapide des technologies et des attentes des consommateurs, ainsi que des besoins en connectivité toujours plus grands. Pour rester compétitifs, il s'agit de constamment innover pour offrir des solutions plus rapides, fiables, et sécurisées, tout en intégrant des services multimédias avancés.

Ainsi, nous poursuivons l'extension de notre réseau de fibre optique, garantissant une connectivité de pointe sur l'ensemble de notre zone de desserte, y compris dans les vallées latérales. Ce réseau de haute qualité constitue un atout concurrentiel majeur, facilitant l'accès aux services de télétravail, de streaming ou encore de *cloud computing*. Nos solutions TV, internet et mobile, distribuées via net+, sont régulièrement enrichies pour répondre aux attentes des consommateurs les plus exigeants, notamment les jeunes générations, en quête d'offres flexibles et attractives.

De plus, en 2024, l'acquisition du réseau de la société Briod sur la Riviera a permis d'augmenter considérablement nos activités et de promouvoir nos services sur mesure auprès des entreprises de cette région.

Renforcer la gestion pour soutenir la croissance et la performance

La diversification rapide de nos activités et la croissance soutenue de notre entreprise nécessitent une adaptation de notre gestion interne. Un contrôle de gestion renforcé, la mise en place d'indicateurs de performance adaptés et l'optimisation de nos processus sont indispensables pour garantir notre efficacité et notre rentabilité. Cette démarche doit s'appuyer sur une culture d'entreprise cohérente avec nos valeurs et adaptée à la diversité de nos métiers, qu'il s'agisse de la gestion des réseaux, des services énergétiques ou du multimédia.

Par ailleurs, cette approche globale nous permettra de renforcer l'efficacité, d'améliorer la qualité de nos prestations et de renforcer notre agilité face aux évolutions rapides de nos marchés.

↳ L'acquisition de Briod SA sur la Riviera a permis d'augmenter considérablement nos activités dans cette région.

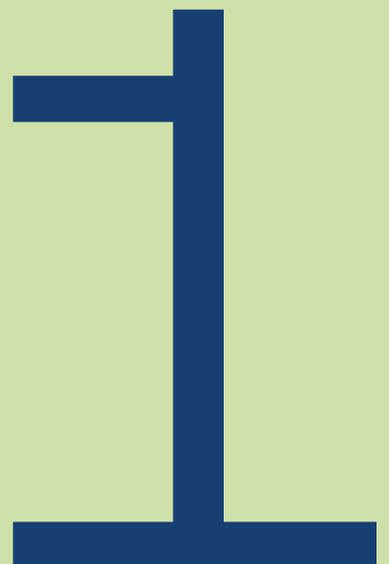


Philippe Délèze
Directeur



Faits marquants

Chapitre



108,7

millions de francs
de chiffre d'affaires

300

millions de kWh
d'énergie livrés

55

communes alimentées
en électricité et/ou
télécommunications

17,6

millions de francs
de bénéfice d'exploitation
avant amortissements

4236

clientes et clients Greenelec ont choisi une énergie
100% valaisanne et issue d'un mix hydraulique-solaire-éolien
(pour 1,5 centime de + par kWh)

237

collaboratrices et collaborateurs

2,92

millions investis dans le développement
de l'énergie solaire

162,7

km de fibre optique supplémentaires installés

2000

nouveaux bâtiments raccordés au réseau de fibre optique,
ce qui représente 4000 nouveaux logements
ou locaux commerciaux

Genedis rachète le réseau de Briod SA

Fondée en 1976 à Montreux, Briod SA a développé un réseau de fibre optique de plus de 120 km dans la Riviera vaudoise. Genedis en a fait l'acquisition en 2024. Avec ce nouveau réseau, notre société renforce ses activités et la vente de ses produits multimédias et internet dans cette région. Genedis prévoit également de proposer ses offres aux entreprises, collectivités et particuliers du secteur, et reprendra

les services de Datacenter (Helveticdata) de Briod SA, soit la location d'espace pour l'hébergement d'équipements informatiques à Montreux. Briod SA, quant à elle, continuera ses activités d'ingénierie et de construction de réseaux, notamment pour Genedis.

→ Jérémie Briod (à gauche), directeur de Briod SA, se réjouit de passer le relais à Genedis, représenté par Joël Duc, membre de la direction et responsable télécom et informatique: « Grâce à la reprise de notre réseau et de nos services de Datacenter, notre travail pourra être pérennisé. »



Valorisation de l'énergie ferroviaire

Sur la ligne du Mont-Blanc Express, une nouvelle sous-station électrique permet de récupérer l'énergie de freinage des trains, de la stocker et de la redistribuer. Ce système innovant, développé par TMR et Genedis, valorise 46 000 kWh par mois. L'énergie stockée est majoritairement utilisée pour faire remonter les trains depuis Vernayaz, le solde étant réinjecté dans le réseau de Genedis. Le projet, unique en Suisse,

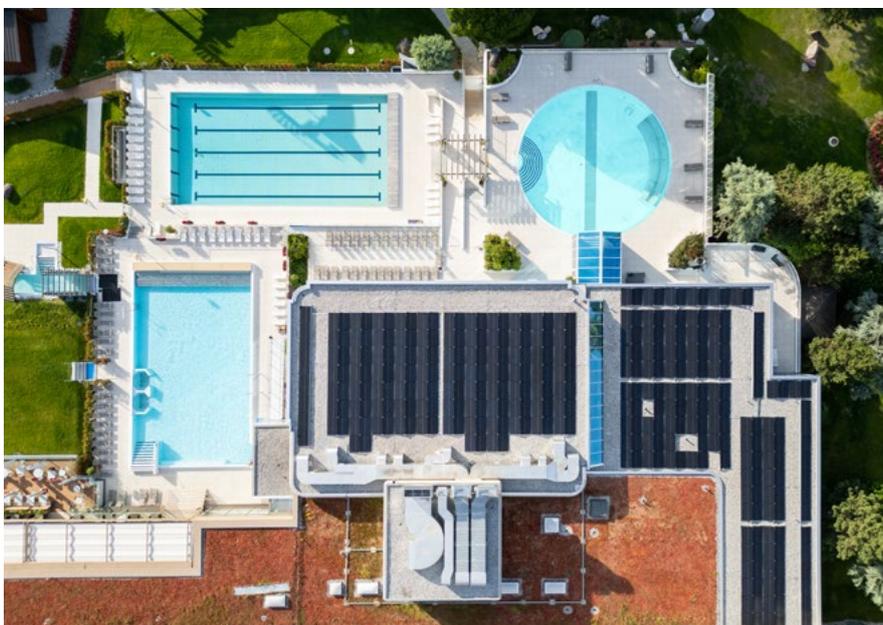
permet d'améliorer l'efficacité des transports publics. À ce titre, il est financé à 70% par le fonds fédéral FAIF (Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire). Il pourrait inspirer d'autres réseaux ferroviaires de montagne en Suisse.

20 ans de bains de soleil à Saillon

En 2004, Genedis et les Bains de Saillon ont lancé la plus grande centrale solaire du Valais. Vingt ans plus tard, une nouvelle installation, plus grande et plus performante, a été inaugurée.

Avec une surface de 660 m², cette centrale produit 155 MWh par an, soit quatre fois plus que la précédente pour 2,2 fois plus de panneaux photovoltaïques.

Ce projet a été financé par un contracting, où Genedis assume l'investissement et l'entretien, tandis que les Bains de Saillon bénéficient d'un prix préférentiel pour l'électricité autoconsommée. Il souligne l'évolution des technologies photovoltaïques.



←
L'électricité produite par la centrale solaire des Bains de Saillon, soit 155 MWh par an, est entièrement autoconsommée par le complexe.

Tarifs d'électricité à la baisse en 2025

Genedis a annoncé en 2024 une réduction de ses tarifs d'électricité pour 2025 de 1,8 ct/kWh. Un ménage moyen consommant 4500 kWh verra ainsi sa facture diminuer de 6,3%, soit environ 81 francs par an. Avec ce tarif de 26,64 ct/kWh, Genedis se classe en dessous de la moyenne suisse (30,5 ct/kWh) selon une enquête de l'Association des entreprises électriques suisses (AES). Cette évolution résulte de la baisse du prix

de l'énergie, d'une politique d'approvisionnement rigoureuse, de la diminution des coûts de transport national, ainsi que de la réduction de la taxe fédérale pour la réserve d'électricité. Par ailleurs, les petits producteurs photovoltaïques continueront à bénéficier d'un tarif attractif de 12,6 ct/kWh pour favoriser la transition énergétique.



Développement durable

Chapitre

2

Aligner nos activités sur les principes de durabilité

Depuis 2022, Genedis est engagée dans une démarche de développement durable qu'elle implémente progressivement. Une équipe composée des membres de la Direction, d'un spécialiste SMI (système de management intégré) et d'un expert externe a été mise en place.

La démarche de développement durable s'appuie sur trois piliers : assurer une croissance économique durable et équitable ; promouvoir le bien-être social et sociétal ; minimiser les impacts sur l'environnement et gérer durablement les ressources naturelles.

Elle est incarnée par les 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ONU), mis en lien avec des thématiques propres à chaque entreprise.

Processus de consultation

En 2023, une consultation des parties prenantes a été menée à bien afin d'identifier les enjeux de développement durable. Pour définir les sujets à intégrer dans

le processus de consultation, une étude documentaire de rapports de développement durable établis par des sociétés suisses et étrangères ayant les mêmes activités que Genedis a été effectuée. Aussi, les critères de développement durable intégrés dans les appels d'offres des marchés publics soumis à Genedis ont été pris en compte.

Cette méthodologie a permis d'identifier des thématiques de développement durable adaptées aux caractéristiques de l'entreprise et à sa situation géographique. Un questionnaire en ligne portant sur ces sujets a ensuite été soumis à l'ensemble du personnel et à différentes catégories de clients. Enfin, quatre communes actionnaires de la société ont été sollicitées pour une discussion autour des résultats.



↑

Sur les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, douze ont été identifiés pour Genedis. Dans les différents chapitres de ce rapport de gestion, les objectifs liés au sujet concerné sont mentionnés explicitement en haut de page.

Démarche et objectifs

Matrice de matérialité

Les résultats de ces différentes consultations ont été agrégés dans une matrice de « double matérialité », qui met en évidence les enjeux de développement durable susceptibles d'avoir un impact significatif sur la performance de l'entreprise et ceux évalués comme importants par les parties prenantes, que ce soit au niveau environnemental, social ou économique.

Grâce à cette matrice, une attention particulière pourra être donnée aux thèmes stratégiques. La plupart des thèmes font d'ailleurs déjà l'objet d'actions concrètes dans le fonctionnement de l'entreprise. Dans le présent rapport, la correspondance avec la matrice de matérialité est mentionnée en fin d'article.

Intégration à la gouvernance et à la gestion d'entreprise

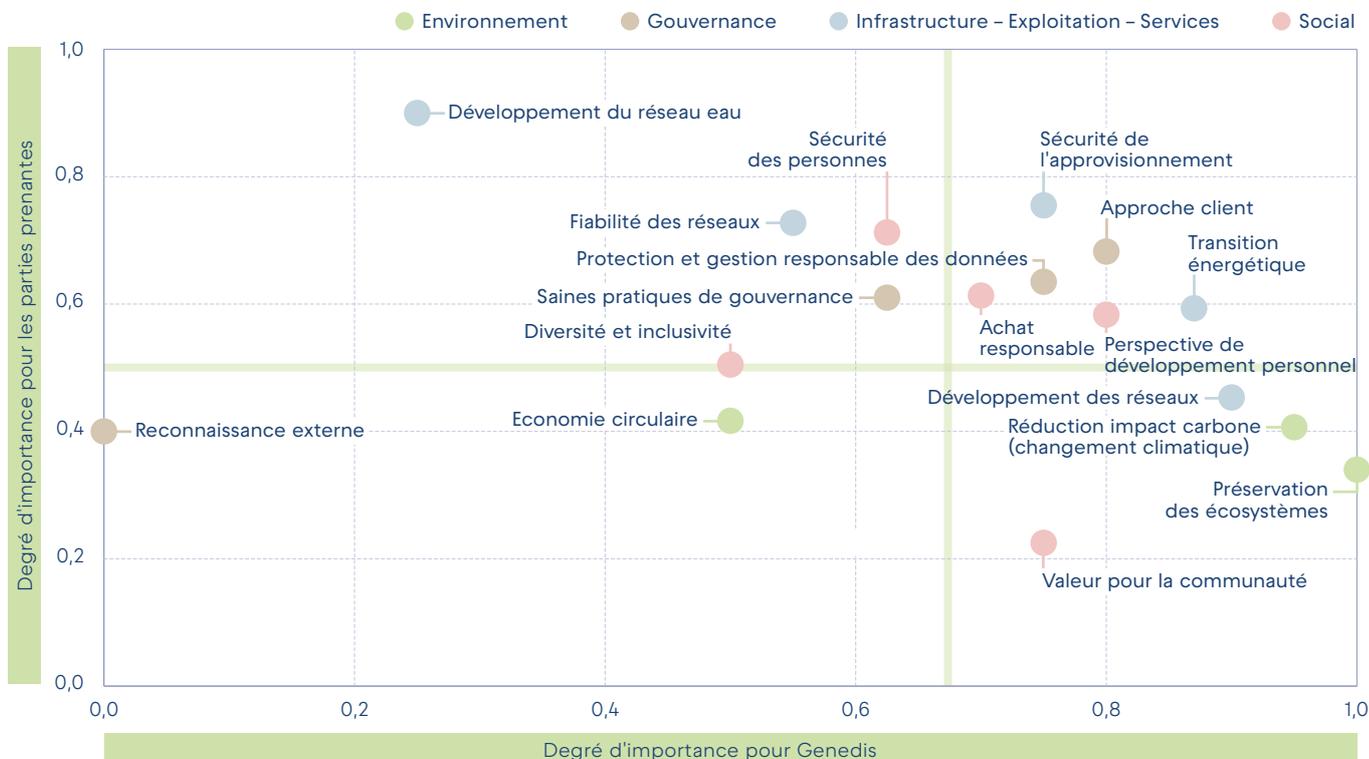
En 2024, les risques stratégiques et opérationnels ainsi que les objectifs associés ont été corrélés aux thématiques de développement durable identifiées dans le cadre de la démarche. Les futurs objectifs seront définis en prenant également en compte ces thématiques et les principes de durabilité, afin qu'ils puissent imprégner durablement le fonctionnement de l'entreprise.

De façon plus générale, Genedis continuera d'intégrer la démarche de développement durable à son fonctionnement, notamment en utilisant un dashboard qui permet d'agréger les activités opérationnelles aux thématiques identifiées dans la matrice de matérialité. Le processus de consultation des parties prenantes sera intégré aux activités, au lieu de faire l'objet d'enquêtes ponctuelles.

En 2025, une attention particulière sera donnée à l'efficacité interne et à la chaîne d'approvisionnement, cette dernière ayant généralement un impact important sur le bilan carbone.

Contact

Si vous avez des remarques et commentaires sur la démarche de développement durable de Genedis, vous pouvez les transmettre en tout temps à rse@genedis.ch



↑

Cette matrice de matérialité, née d'une vaste consultation, met en évidence les enjeux de développement durable susceptibles d'avoir un impact significatif sur la performance de l'entreprise et ceux évalués comme importants par les parties prenantes.

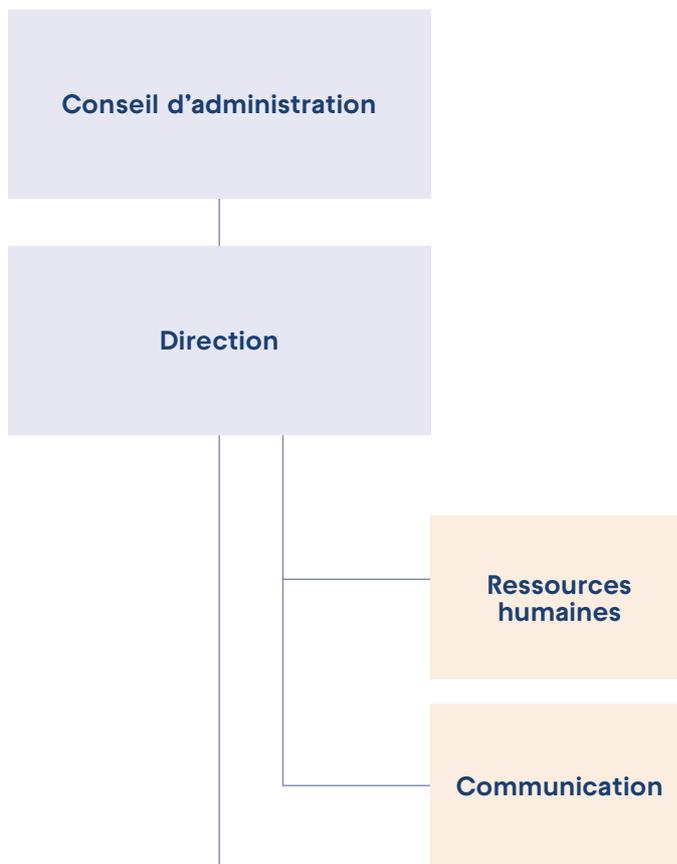


Organisation et gouvernance

3

Chapitre

Organisation



Départements



Direction



Philippe Délèze
Direction



Blaise Borgeat
Finances, énergie
et services
généraux



Paul-Alain Clivaz
Transition
et services
énergétiques



Joël Duc
Télécom et
informatique



David Mottet
Infrastructures
réseaux



Alain Neuwerth
Commerce et
marketing

Conseil d'administration

Genedis est un groupe essentiellement en mains publiques. Son conseil d'administration est composé de représentants des communes actionnaires et d'un représentant des Forces motrices valaisannes (FMV).

Les 18 communes actionnaires sur lesquelles est implanté le réseau électrique de Genedis se répartissent 80% des actions. Le solde appartient aux Forces motrices valaisannes (FMV).

Le conseil d'administration est ainsi composé de 19 membres, un pour chaque actionnaire. Il est élu par l'Assemblée générale pour une durée de quatre ans.

Hommage et remerciements

Genedis a perdu l'un des membres de son Conseil d'administration en juillet 2024, suite au décès de Philippe Resenterra qui représentait la Commune de Vernayaz. En fonction depuis 2019, Philippe a fait bénéficier la société de son expérience et de ses solides compétences professionnelles.

Par ces quelques lignes, nous tenons à saluer son engagement et à lui rendre hommage.

Composition (au 31.12.2024)

Nom	Fonction	Commune
Francis Dumas*	Président	Nendaz
Daniel Fournier*	Vice-président	Dorénaz
Narcisse Crettenand*	Secrétaire	Isérables
Pierre-Marie Broccard	Membre	Ardon
Stéphane Coppey*	Membre	Monthey
Claude Crittin*	Membre	Chamoson
Jean-Luc Denis	Membre	Leytron
Muriel Favre*	Membre	Vérossaz
Victor Gay-Crosier	Membre	Trient
Xavier Lavanchy	Membre	St-Maurice
Stéphane Maret*	Membre	FMV
Caroline Monnet	Membre	Riddes
Florian Piasenta*	Membre	Salvan
Philippe Resenterra, puis Stéphanie Revaz Martignoni (dès septembre 2024)	Membre	Vernayaz
Andrea Ridolfi	Membre	Finhaut
Christian Roth	Membre	Saxon
Olivier Saillen	Membre	Massongex
Valérie Santacroce-Tacchini	Membre	Evionnaz
Charles-Henri Thurre	Membre	Saillon

*Membre du Comité de direction.

Positionnement renforcé, avenir serein

Depuis plusieurs années, le Groupe Genedis investit dans des entreprises de services, des plateformes de développement de partenariats et des sociétés de production d'énergies renouvelables. Tour d'horizon.

Sociétés du Groupe

- **Genedis**
Approvisionnement et distribution d'électricité, gestion de réseaux, services énergétiques et multimédias
- **Setelec**
Installations électriques et photovoltaïques
- **Vizen**
Santé et sécurité au travail, gestion de crise
- **Roman**
Pompes à chaleur

Plateformes de développement et partenariats*

- **Inera**
Services énergétiques
- **Net+**
Services multimédias
- **SD énergie**
Gestion de données de consommation énergétique
- **Valt**
Réseau de bornes de recharge

Réseaux électriques et télécoms*

- **Valgrid**
Électricité
- **Net+ Léman**
Télécommunications

Sociétés de production d'énergies renouvelables*

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| → STEV
Hydraulique | → Saxon Soleil
Solaire |
| → FMdF
Hydraulique | → RhônEole
Éolien |
| → Salanfe
Hydraulique | → ValEole
Éolien |
| → AirSolaire
Solaire | |

* Voir participations en page 58.

Au plus proche des attentes et besoins

Genedis compte plus de 55 000 clientes et clients entre le Valais central et le canton de Vaud. Partenaire de proximité, elle accorde une grande importance à leur satisfaction.

Organisation

Pour répondre aux demandes de façon réactive et faciliter certaines démarches, Genedis dote ses outils de communication externes et internes de nouvelles fonctionnalités. Une enquête satisfaction est menée chaque année depuis 2019.

Améliorations en ligne et au guichet

En 2024, Genedis a amélioré son portail client pour davantage de contenu et de flexibilité, notamment à travers la mise en ligne des factures et l'option de décalage des délais de paiement. Le site web a été complété par une foire aux questions (FAQ). Afin de se rendre davantage disponible auprès de sa clientèle, Genedis a étendu l'ouverture de son magasin de Monthey, de 3 à 5 jours par semaine.

Taux de satisfaction en hausse

L'enquête de satisfaction 2024, menée auprès de 700 clientes et clients du domaine du multimédia, a enregistré une progression de 7% depuis 2023, pour atteindre 66% (score NPS). Les personnes sondées relèvent notamment que Genedis

se distingue par une haute qualité de service. Le fait que la société prenne en charge les installations et dépannages à domicile procure un sentiment de sécurité particulièrement apprécié.

Un programme a été mis en place afin de remercier les plus anciens clients des produits internet (plus de 10 ans de fidélité).

Assistance intelligente du suivi clients

À l'interne, l'outil de gestion des relations clients, soit le CRM (*Customer Relationship Management*) a subi une importante mise à jour. Il offre désormais de nouvelles fonctionnalités dans le suivi des dossiers et dans celui des interactions avec les nombreux interlocuteurs de Genedis. Les personnes du service clients bénéficient ainsi d'une assistance intelligente qui leur permet, par exemple, de rechercher plus rapidement les solutions adaptées au profil de la personne qui est en ligne. L'application est appelée à évoluer et à progresser, selon les retours et demandes des utilisateurs.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ: APPROCHE CLIENT



Genedis a étendu l'ouverture de son magasin de Monthey de 3 à 5 jours par semaine.

2024 en chiffres

→ Multimédia

96% des sondés attribuent une note de 7 à 10 aux prestations multimédias (+ 1% par rapport à 2023)

→ Score NPS: **66%** (+7%). Ce score mesure la fidélité des clients en évaluant leur probabilité de recommander une entreprise, sur une échelle de -100 à +100.

→ Plus de **75 000** appels traités, taux de réponse de 88% (idem 2023)

Des bases solides pour une sécurité durable

Avec la généralisation de la digitalisation et de l'automatisation à tous les niveaux de ses prestations, la protection des données est devenue pour Genedis un enjeu clé.

Organisation

Pour se prémunir des attaques informatiques de façon durable, Genedis a mis en place un Système de management de la sécurité de l'information (SMSI). Il s'agit d'une organisation préconisée par la norme ISO 27001, qui fixe des règles pour unifier le traitement de la cybersécurité d'une société, et ce, à tous les niveaux.

Gouvernance du système d'information

Initiée en 2016, la démarche a nécessité un travail de fond pour inventorier et tester tous les équipements, mais aussi pour monter une gouvernance chargée de superviser ces contrôles de manière transparente. Dans l'intervalle, de nouvelles contraintes légales sont entrées en force: la loi sur la protection des données (LPD) en septembre 2023 et les normes minimales TIC imposées par la Confédération en 2024. Le SMSI couvre toutes ces exigences.

Les directives des quinze domaines de sécurisation informatique ont été validées. Leur déploiement a débuté en 2024 et s'achèvera en 2025. Pour chaque catégorie, un responsable a été nommé afin d'atteindre des objectifs de sécurité à la fin de l'année.

↳ MATRICE DE MATÉRIALITÉ: PROTECTION ET GESTION RESPONSABLE DES DONNÉES.

2024 en chiffres

- **1 audit de sécurité et 1 Pentest** réalisés par des sociétés externes (+100% par rapport à 2023)
- **2 exercices de gestion de crise** organisés par le responsable de sécurité (idem en 2023)
- Tous les nouveaux collaborateurs, stagiaires et apprentis ont été formés en cybersécurité. Une formation continue a été mise en place pour l'ensemble du personnel de Genedis et de ses sociétés filles.



Performance et gestion des risques

Afin de relever les défis inhérents à ses domaines d'activité et faire face aux importantes évolutions légales actuelles, Genedis œuvre au renforcement et à l'amélioration constante de ses pratiques de gouvernance.

Système de management intégré

Ces dernières années, Genedis a recruté des spécialistes et développé un système de management intégré (SMI) performant pour favoriser les interactions et les collaborations entre les différents métiers. Pour assurer une plus grande efficacité dans cette approche transversale, de nouvelles compétences sont nécessaires et seront identifiées plus précisément en 2025, afin de pouvoir encourager les formations à partir de 2026.

Conformité légale

Pour s'adapter à un cadre législatif en perpétuelle évolution, Genedis collabore avec plusieurs associations faitières qui assurent la veille légale. Une synthèse de celle-ci sert de base à l'évaluation de la conformité au sein des différentes unités opérationnelles de l'entreprise. En outre, une démarche de veille est aussi réalisée à l'interne dans des domaines comme l'environnement, la sécurité au travail et la protection de la santé, les ressources humaines et la sous-traitance.

Gestion financière

En 2024, une personne a été engagée dans le service Audits et gestion afin d'évaluer les processus financiers et le système de contrôle interne. Pour 2025, l'objectif sera de faciliter la mise à disposition des données financières au sein des différents services.

Gestion de crise

Genedis dispose d'un concept de gestion de crise pour anticiper, préparer et répondre efficacement aux situations d'urgence. Celui-ci définit en

détail le fonctionnement de la cellule de crise et les personnes mobilisées selon la gravité. Ainsi, le concept comprend des membres permanents, des membres variables et des spécialistes externes, ces deux dernières catégories étant sollicitées en fonction de l'évolution de la crise.

Pour s'assurer que la mobilisation se fasse correctement en situation réelle, un entraînement régulier est essentiel. Des exercices de différente ampleur sont organisés une à deux fois par année.

Développements futurs

Genedis souhaite continuer à étoffer le nombre d'indicateurs permettant d'évaluer les activités et le bon fonctionnement de l'entreprise. En 2025, l'ambition sera de définir un ensemble d'indicateurs non financiers relatifs à la gouvernance et à l'organisation.

↳ MATRICE DE MATÉRIALITÉ: SAINE PRATIQUE DE GOUVERNANCE

S'entraîner pour mieux faire face aux situations de crise

En 2024, un exercice d'un niveau de difficulté élevé (7/10) a été organisé, simulant, tôt le matin, l'explosion d'une station essence voisine d'une station de tête de Genedis. Conséquences : dégâts importants sur le bâtiment et l'infrastructure multimédia en raison de l'onde de choc, un employé injoignable, les services multimédias coupés pour environ 10 000 clients, des locaux inutilisables pour des semaines, voire des mois.

Durant l'exercice, les personnes impliquées doivent se montrer réactives, gérer le stress, collaborer efficacement, tout en adaptant la procédure et les mesures spécifiques à leur domaine. Par exemple, le responsable communication définit les actions techniquement réalisables selon les circonstances vis-à-vis des clients, du personnel et de la presse. Cette mise en situation exigeante s'est déroulée à l'entière satisfaction de la société fille Vizen, qui organisait l'exercice en collaboration avec le responsable informatique. En trois heures, le processus de gestion de crise, jusqu'à la prise de décision, a été effectué avec succès. Pour compléter la documentation et les directives en matière de gestion de crise, un guide formalisant l'organisation et le fonctionnement de façon simple et concise sera produit.



↑ Simuler une situation réelle, un moyen performant pour améliorer les pratiques lorsqu'une vraie crise surviendra.



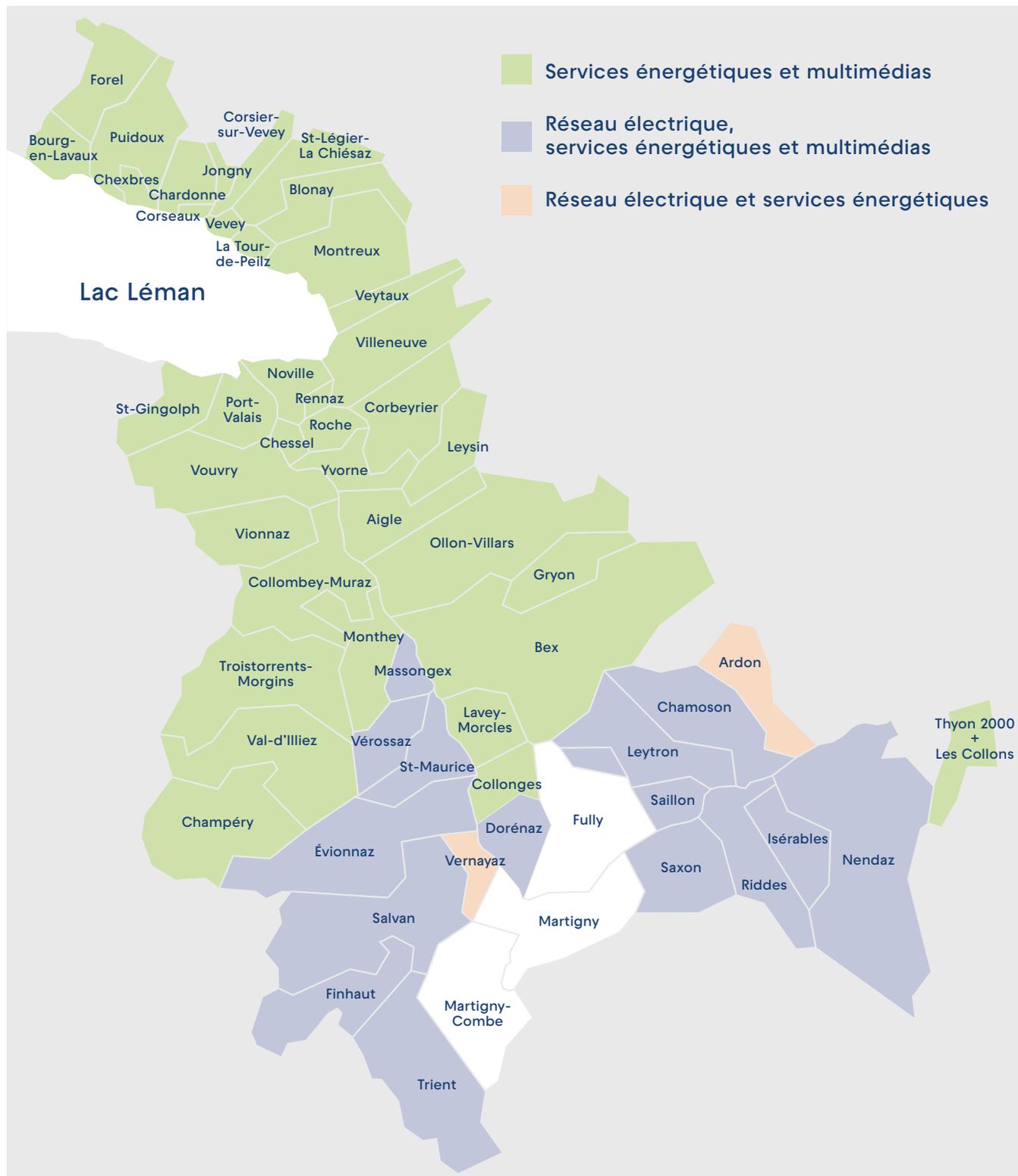
Accompagner et relever les défis

4

Chapitre

Au service de 55 communes

La société Genedis, dont la zone d'activité s'étend du Valais central à la Riviera vaudoise, approvisionne 55 communes en électricité et/ou prestations multimédias.



Poursuivre ses investissements dans les énergies renouvelables

Consolider sa stratégie d'achats/ventes et sécuriser son approvisionnement en électricité constitue une priorité pour Genedis et pour ses actionnaires publics. Cela passe à la fois par une gestion plus dynamique sur le marché et par une augmentation de la part d'énergie indigène et renouvelable dans son portefeuille, afin de gagner en indépendance.

Organisation

Pour remplir ses tâches de gestion plus dynamique de l'approvisionnement et augmenter sa part d'énergie indigène, Genedis a renforcé son équipe dédiée à la question de l'approvisionnement, qui s'appuie notamment sur Inera pour l'optimisation à court terme des prévisions de consommation et de production. Genedis prend également des participations dans des sociétés régionales productrices d'énergie renouvelable et finance de grands projets photovoltaïques par le biais du contracting.

Gestion des risques

Un équilibre continu entre la production et la consommation d'énergie est fondamental pour la sécurité du réseau. Gestionnaire national du réseau de transport d'électricité, Swissgrid est responsable de cet équilibre, et opère ses prévisions sur la base de celles des gestionnaires de réseau de distribution (GRD), qui eux-mêmes fondent une grande partie de leurs estimations sur les prévisions météorologiques. En cas d'écart, Swissgrid doit avoir recours à de l'énergie d'ajustement pour équilibrer le réseau. Un achat conséquent, qui est refacturé aux GRD et qui fait augmenter le coût moyen d'approvisionnement, comme cela a été le cas en 2024.

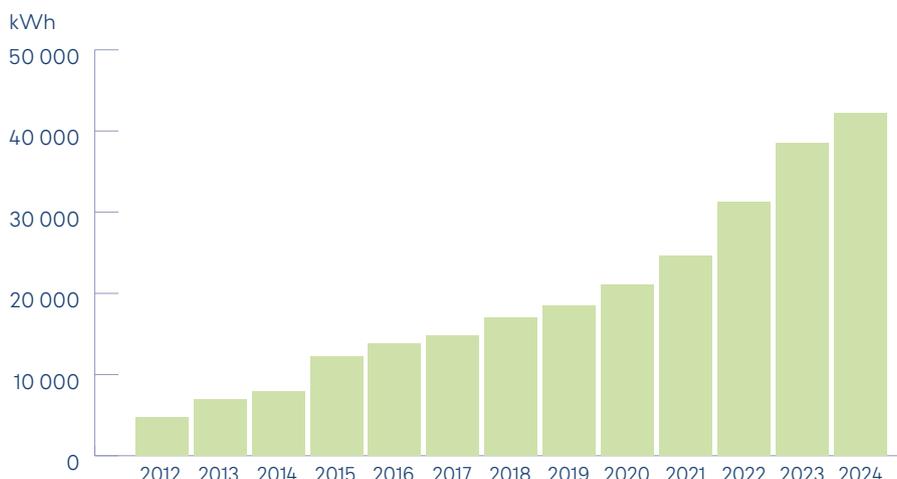
Centrales photovoltaïques

Genedis poursuit sa politique d'investissements dans l'énergie photovoltaïque, y consacrant en 2024 près de 3 millions, soit environ 22% de plus qu'en 2023.

Concrètement, la société a travaillé sur une quarantaine de projets entre Villeneuve et Conthey, pour 26 installations mises en service, 9 qui seront finalisées en 2025 et 5 déjà initiées. De nombreux immeubles d'habitation ont ainsi été équipés, et des regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP) accompagnés : un taux élevé d'autoconsommation constitue en effet pour les propriétaires un critère important dans le calcul de rentabilité d'une installation solaire. Différents acteurs industriels ont également accordé leur confiance à Genedis pour équiper leur toiture. Enfin, quelques projets novateurs ont vu le jour, au sol ou en façades, à l'image de la gare de départ de TéléMarécottes, sur la commune de Salvan. Des configurations qui, grâce à leur verticalité, assurent une meilleure production hivernale.

Centrales hydroélectriques

Genedis dispose de participations dans différentes sociétés : 22,4% dans Salanfe SA, 28% dans les Forces motrices de Fully SA, 50% dans la Société de turbinage des eaux de la vallée du Trient SA et 50% dans trois petites centrales sur le réseau d'eau potable de Nendaz. Elle commercialise directement cette énergie.



↑

Genedis poursuit sa politique d'investissements dans l'énergie photovoltaïque. Entre 2012 et 2024, le nombre d'installations est passé de 68 à 2253, et la puissance correspondante de 4704 à 42 235 kW.

Éoliennes

Genedis gère l'énergie produite par les trois éoliennes du coude du Rhône, qui appartiennent à ValEole et RhônEole. De plus, elle assure le mandat de gestion administrative et opérationnelle des projets de développement de ces parcs. Un engagement qui prend la forme d'un défi face aux oppositions et lenteurs administratives des instances engagées.

À Charrat, un plan d'aménagement détaillé (PAD) est en force depuis 2022, qui prévoit deux turbines supplémentaires. Leur mise à l'enquête, déposée en novembre 2023, n'a pas encore reçu de réponse. Un mât a été posé en octobre 2024 afin d'effectuer d'ultimes analyses de vent.

Du côté de Collonges/Dorénaz, après une procédure qui aura duré 17 ans et donné raison à RhônEole contre une opposante au projet, Genedis travaille à l'élaboration du dossier de demande d'autorisation de construire de deux éoliennes supplémentaires.

À Martigny enfin, dans le secteur du Rosel (restauroute), Genedis travaille à la finalisation d'un dossier de PAD pour deux turbines de plus.

↳ MATRICE DE MATÉRIALITÉ: SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT

2024 en chiffres

L'énergie photovoltaïque est promue activement par Genedis depuis le début des années 2010, une dynamique qui se poursuit :

- **40 projets** en cours
- **26 installations** mises en service
- **2,925 millions** de francs (+ 21,9% par rapport à 2023)



↑ Quelques projets novateurs ont vu le jour en 2024, à l'image de la gare de départ de TéléMarécottes (Salvan): grâce à leur verticalité, les panneaux photovoltaïques installés en façade assurent une meilleure production hivernale.

Écouter, planifier, et agir

Société en mains publiques, Genedis tient à entretenir un lien fort et durable avec ses dix-huit communes actionnaires, à représenter pour elles et pour la communauté en général une valeur forte. Elle les accompagne ainsi dans la transition énergétique et leur fournit des solutions sur mesure.

Organisation

Pour servir les collectivités au mieux, Genedis a choisi en 2024 de les écouter de plus près, en créant un poste de Key Account Manager. Georges Nicollier a été nommé pour assumer cette nouvelle fonction.

Inventaire des besoins

En 2024, Genedis a réalisé un travail de fond pour inventorier et comprendre les besoins des communes. Son Key Account Manager a rencontré les dix-huit collectivités publiques et sondé chacune d'entre elles sur ses préoccupations énergétiques et sa collaboration avec Genedis. Cette analyse a permis d'identifier cinq pistes d'amélioration, qui touchent notamment la réactivité dans le suivi des projets, la proactivité en matière d'idées innovantes et l'accompagnement spécifique dans le cadre de la transition énergétique.

Après avoir clarifié et catégorisé les besoins communaux, un catalogue de prestations sera établi en 2025. Ce nouvel outil donnera un aperçu clair et complet des services utiles aux collectivités.



↑
Georges Nicollier, nouveau Key Account Manager responsable des relations avec les communes.

Réseau internet privé sécurisé

Depuis dix ans, Genedis propose un réseau de fibre optique privé aux communes, selon la technologie du *metropolitan area network* (MAN). L'administration communale dispose ainsi de liaisons de fibre optique privées, garantissant une sécurité optimale entre les ordinateurs de plusieurs bâtiments. Cette prestation a conquis trois collectivités supplémentaires en 2024 (Leytron, Troistorrents et l'Association Sécurité Riviera), portant le nombre de réseaux MAN installés par Genedis à 21. Elle est disponible sous la forme d'un service incluant la mise à disposition, l'exploitation et la maintenance des infrastructures, avec différentes options. La prochaine phase de développement s'attellera à la régionalisation des réseaux MAN afin de pouvoir servir des projets intercommunaux. Les partenaires pourront ainsi partager données et fichiers de manière sécurisée pour optimiser leurs synergies.

Ensemble pour la transition énergétique

Les communes ont l'obligation de mettre en œuvre les stratégies fédérale et cantonale en matière de transition énergétique. Genedis les accompagne dans cette voie, étape par étape. Ces huit dernières années, elle a élaboré une planification énergétique territoriale pour les collectivités qui n'en possédaient pas. En 2024, Salvan et Vérossaz ont eu recours à ses services.

Une fois la planification réalisée, Genedis accompagne les municipalités dans la mise en œuvre des mesures prévues, qu'il s'agisse de rénovation de bâtiments ou de promotion des énergies renouvelables. Après avoir utilisé au mieux le potentiel photovoltaïque des toits communaux, Genedis s'est lancée dans la construction et l'exploitation de réseaux de chauffage à distance (CAD), afin de réduire la consommation d'énergies fossiles.

La nouvelle loi cantonale sur l'énergie, entrée en vigueur en 2025, représente un défi important pour les communes. Raison pour laquelle Genedis a planifié des rencontres avec les exécutifs municipaux afin de leur présenter les objectifs de ce nouveau cadre législatif, qui visent principalement l'assainissement des bâtiments et le remplacement des systèmes de chauffage. Genedis les soutient également dans leur travail d'information de la population.



↑
Genedis joue un rôle clé dans la construction et l'exploitation de chauffages à distance (ici, travaux du CAD d'Evionnaz en 2023-24, dont 35 bâtiments pourront profiter).

Retour des concessions: conseils et opportunités

Le retour des concessions hydrauliques est une opportunité à saisir pour assurer un approvisionnement énergétique sûr, indigène et renouvelable. Les communes d'Evionnaz, Salvan et Vernayaz ont mandaté Genedis pour les accompagner dans ce processus qui concerne le barrage de Salanfe, dont la concession arrivera à échéance en 2032. En 2023, elles ont accepté de vendre leur participation dans Salanfe SA. Genedis en détiendra ainsi 22,4%. Cette opération permettra d'accroître de 24 millions de kWh son approvisionnement en électricité locale. En attendant, des investissements doivent être planifiés et réalisés afin de maintenir la valeur de l'ouvrage.

↳
MATRICE DE MATÉRIALITÉ: TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2024 en chiffres

- **Réseaux MAN**
3 réseaux installés (total de 21), pour un potentiel de 27 communes.
- **Planification énergétique**
17 communes de notre zone de desserte électrique disposent d'une planification énergétique territoriale.
8 communes ont signé une convention de partenariat pour le développement des énergies photovoltaïque et hydraulique sur leur territoire.
- **Chauffage à distance**
7 communes ont bénéficié de la planification et de la construction de réseaux et de chaufferies.
Plus de 7500 m de conduites posées à ce jour, dont 1800 en 2024.
Objectif d'ici 2035: 26 km de conduites.
2,3 MW de puissance raccordée (+ 35% par rapport à 2023).
Objectif d'ici 2035: 25 MW
2,9 GWh de chaleur fournie (+ 32% par rapport à 2023).
Objectif d'ici 2035: 53 GWh
- **Approvisionnement renouvelable et local**
43 millions de kWh fin 2024 (+ 2 millions par rapport à 2023).
Objectif à long terme: 130 millions de kWh

Assurer la stabilité

Avec 30% d'augmentation annuelle du nombre de nouvelles installations photovoltaïques en Suisse, la transition énergétique est en marche. Pour soutenir cette dynamique vertueuse et permettre au réseau d'absorber cette nouvelle production électrique décentralisée, Genedis renforce depuis plusieurs années ses infrastructures.

Organisation

La production décentralisée a pour désavantage de déséquilibrer le réseau. Le réguler représente donc, entre contraintes techniques, légales et impératifs économiques, un défi de taille. Pour le relever, Genedis s'investit dans le déploiement de compteurs intelligents, précieux collecteurs de données, et s'est doté d'un nouvel outil de simulation et de planification utile au dimensionnement du réseau. Il permet également une meilleure planification du réseau électrique et une optimisation de son exploitation.

Smart metering pour l'acquisition de données de comptage

La loi est claire. D'ici fin 2027, les gestionnaires de réseau de distribution (GRD) devront avoir équipé 80% de leur réseau de compteurs intelligents ou *smart meters*. Cet outil est en effet indispensable pour assurer la régulation du réseau, déstabilisé par la multiplication des points d'entrée d'énergie. En effet, si la responsabilité ultime de l'équilibre du réseau helvétique revient à la société nationale Swissgrid, celle-ci s'appuie sur les prévisions livrées par tous les GRD de Suisse pour établir ses scénarios. Ainsi, grâce aux compteurs intelligents, Genedis peut collecter des données de production, de consommation, et améliorer la qualité des données prévisionnelles transmises à Swissgrid. Conformément au cadre législatif, toutes les informations collectées sont anonymisées.

Le déploiement de la fibre optique pour le transfert de données suit également son cours. Cela implique la création de nouvelles plateformes d'acquisition de données, ainsi que le transfert sécurisé des informations entre systèmes.

Plan pluriannuel de dimensionnement du réseau

Afin d'assurer l'équilibre du réseau électrique sur sa zone de desserte, Genedis s'est doté de PowerFactory, un nouvel outil de simulation. En y intégrant les scénarios de la Confédération jusqu'en 2050, elle a pu modéliser l'augmentation progressive des installations solaires sur son réseau et identifier les points faibles et les goulots d'étranglement. Sur cette base, elle a planifié les renforcements prioritaires par quartiers et rédigé un plan pluriannuel de dimensionnement du réseau et d'investissements.

En 2024, Genedis a consolidé les capacités du réseau par la construction de nouvelles stations transformatrices, par le renforcement du réseau basse tension, ainsi que par une collaboration étroite avec Valgrid pour assurer un développement harmonisé du réseau 65 kV et des sous-stations associées.

Équilibre jour-nuit

L'énergie solaire génère des surplus de production en journée et des déficits en soirée et la nuit. Pour rééquilibrer cette équation, Genedis étudie notamment la possibilité de stocker l'énergie excédentaire par batteries. Cela permet de réduire les pertes énergétiques et d'améliorer la flexibilité du réseau.

↳ MATRICE DE MATÉRIALITÉ: DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX, FIABILITÉ DES RÉSEAUX



↑
L'activité 2024 au niveau de la construction des infrastructures, en %.

2024 en chiffres

→ Compteurs intelligents

2000 bâtiments équipés
(soit 20% du réseau Genedis)

D'ici fin 2027, 80% des compteurs de la zone de desserte seront des *smart meters*

→ Renforcement du réseau

14 nouvelles stations transformatrices

Sécuriser l'approvisionnement

Au cœur des Alpes, château d'eau de la Suisse, le Valais bénéficie d'une situation privilégiée en matière de ressources en eau. Le changement climatique pourtant dessine quelques nuages dans ce ciel bleu: réduction des ressources, pollution, etc. Partenaire privilégié des collectivités, Genedis s'est naturellement retrouvé aux côtés des communes dans la gestion de ces nouveaux enjeux, et se positionne désormais en coordinateur suprarégional des réseaux d'eau.

Organisation

Depuis 2020, Genedis propose aux collectivités des prestations en lien avec l'eau.

Sécurisation de l'approvisionnement et synergies intercommunales

La gestion d'un réseau d'eau exige avant tout de disposer d'une vue globale et détaillée de celui-ci. Disposant d'un tel savoir-faire et des outils pour offrir cette vision, Genedis a accompagné en 2024 les communes de Chamoson, Leytron et Saillon dans la modélisation, puis l'analyse du fonctionnement de leur réseau d'eau, afin de détecter les risques et les options à envisager à l'avenir pour sécuriser l'approvisionnement. Dans ce contexte, les synergies intercommunales constituent une piste à explorer, qui permettent de minimiser les risques qui pèsent sur la distribution (tarissement de source, pollution des eaux, perte d'une infrastructure principale, etc.) en mettant en place des connexions pour du partage d'eau. Actif sur de nombreuses communes, Genedis dispose d'une position qui lui offre une vision globale et lui permet d'être proactif dans la proposition de coopérations intercommunales.

Rôle de gestionnaire et exploitant du réseau

Face à une législation de plus en plus complexe, les petites communes peinent à disposer des compétences nécessaires pour s'occuper de toutes les problématiques liées à la gestion de l'eau. Pour les épauler dans cette mission, Genedis leur propose une palette de prestations allant de la réalisation de leurs plans généraux sur l'approvisionnement en eau (PGA) à des prestations de bureau d'assistance au maître de l'ouvrage (BAMO) dans la construction ou la mise en conformité des infrastructures d'approvisionnement. Genedis peut également assurer l'exploitation même du réseau d'eau, en s'occupant de l'exploitation courante des infrastructures et en travaillant aux côtés des collectivités pour les aspects liés à l'autocontrôle et la gestion des services concernés (surveillance de la qualité de l'eau, réalisation d'analyses de risques, optimisation de processus, etc.).

Objectifs

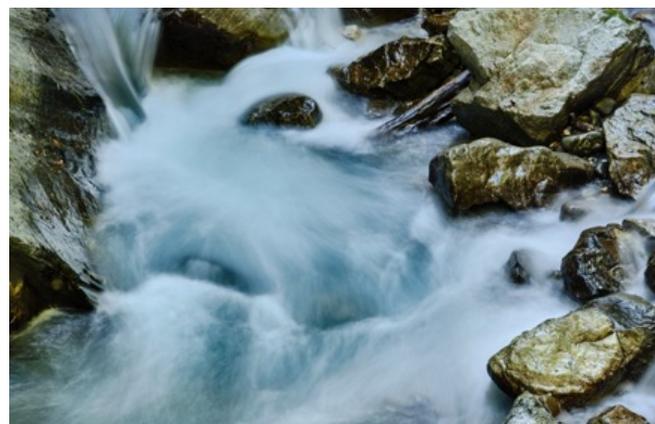
La société se prépare à répondre à une demande toujours plus forte à l'avenir, en lien avec la gestion des réseaux d'eau dans les communes. Elle va renforcer son expertise et étoffer ses prestations, notamment dans le traitement et l'exploitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ: DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'EAU

2024 en chiffres

- **Modélisation du réseau**
3 communes accompagnées
- **Plan général sur l'approvisionnement en eau (PGA)**
5 communes accompagnées
- **Actualisation de règlements (eau potable, eaux à évacuer) et échelles tarifaires**
8 communes accompagnées
- **Déploiement et/ou gestion des compteurs d'eau**
3 communes ont confié cette mission à Genedis (total: 8)



Extension des réseaux communaux

En Valais, environ 40% des bâtiments sont chauffés au mazout et 25% à l'électricité. Le parc immobilier est par ailleurs responsable d'environ 45% de la consommation d'énergie. Or, la transition énergétique passe par l'abaissement de notre consommation d'énergie, la fin des énergies fossiles et la réduction des émissions de CO₂. Pour changer la donne, il s'agit d'isoler les bâtiments, mais aussi de changer les systèmes de production de chaleur.

Organisation

En équipant leur territoire de chauffage à distance (CAD) partout où cela est possible, les collectivités ont un rôle à jouer dans cette transition. À leurs côtés, Genedis les accompagne depuis plusieurs années dans la planification, le développement et le financement des réseaux de CAD.

Chauffage à distance

Le chauffage présente un important potentiel d'amélioration en matière d'impact carbone dans le contexte de la transition énergétique. La nouvelle loi cantonale sur l'énergie (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025) interdit d'ailleurs l'installation de nouvelles chaudières à mazout pour les bâtiments neufs, et dans le cadre d'une rénovation ne les tolère qu'à la condition de diminuer d'au moins 20% les besoins en énergie, notamment en renforçant l'isolation du bâti. Elle donne également aux propriétaires un délai de 15 ans pour l'abandon des chauffages électriques centralisés.

Le CAD a donc la faveur de nombreuses municipalités, qui en ont fait un axe important de leur planification énergétique. Offrir un tel réseau dans les secteurs les plus appropriés leur permet d'accompagner les

propriétaires dans la transition énergétique, mais aussi de réduire les émissions de CO₂ de leurs grands bâtiments publics énergivores. En effet, si la pompe à chaleur (PAC) alimente aujourd'hui près de 20% des bâtiments valaisans, elle n'est pas adaptée à toutes les configurations, notamment dans les quartiers densément construits (bruit) ou en altitude (rendement). Le chauffage à distance constitue dès lors une alternative performante, durable et économique.

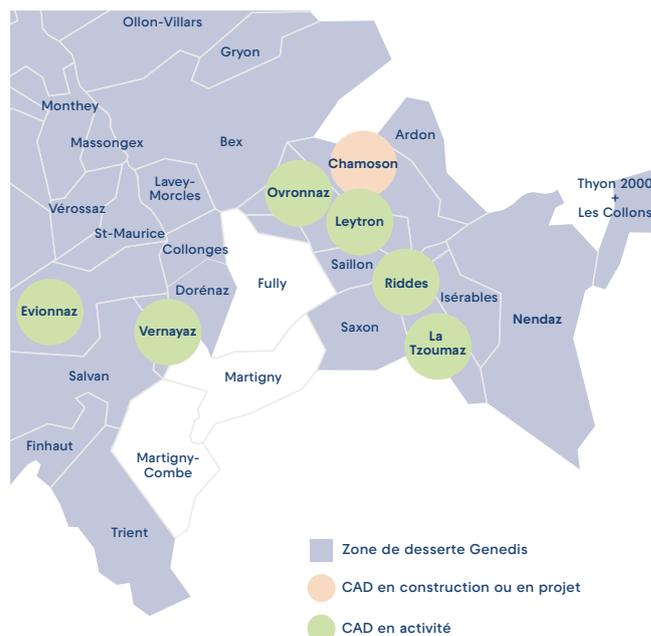
Développement de réseaux

En 2024, Genedis a achevé la construction des réseaux CAD dans le quartier des Bains d'Ovronnaz et au cœur d'Evionnaz. Des travaux d'extension ont par ailleurs été réalisés sur les réseaux de Vernayaz, Riddes, La Tzoumaz et Leytron. Deux nouvelles chaufferies ont été mises en service à Ovronnaz et dans l'extension de l'EMS de Riddes, et des installations provisoires installées à Vernayaz, Evionnaz et Riddes. Ces équipements sont intégrés dans des conteneurs posés sur des places publiques, en attendant la construction de centrales définitives.

→ MATRICE DE MATÉRIALITÉ : DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX, FIABILITÉ DES RÉSEAUX, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2024 en chiffres

- 1800 m de conduites posées
- pour 2,3 MW de puissance raccordée (+35%)
- 2,9 GWh de chaleur fournie (+32%)
- Investissements de 4,75 millions de francs (idem 2023)
- Économie de CO₂ de 950 tonnes (+58%)



↑ Genedis accompagne plusieurs communes sur le développement de leur chauffage à distance.

Financer le changement de cap

La transition énergétique ne saurait se faire sans la participation des entreprises, comme des particuliers. Le changement exige cependant d'informer, d'accompagner et de soutenir.

Organisation

Partenaire énergétique pluridisciplinaire, Genedis met tout en œuvre pour accompagner les consommateurs qui souhaitent devenir acteurs de la transition. Pour ce faire, elle s'engage financièrement en investissant dans des installations solaires ou des bornes de recharge pour véhicules. À cet effet, le Groupe dispose d'une société fille, Setelec, active dans le secteur des installations électriques.

Installations photovoltaïques

Genedis souhaite devenir un acteur régional majeur dans la commercialisation, la pose et la maintenance d'installations photovoltaïques. En 2024, un important travail a été réalisé pour consolider ce secteur via Setelec, en y créant une entité dédiée au photovoltaïque, en optimisant ses processus et en renforçant sa visibilité par différentes actions marketing. De nombreux projets ont également été réalisés sous l'égide du contracting, essentiellement sur des toitures de halles industrielles et d'immeubles.

Le propriétaire met son toit à disposition et bénéficie d'une électricité à prix fixe et préférentiel sans souci de maintenance. Genedis se charge du financement, de la construction et de l'entretien.

Stockage

Hier centralisé, le réseau électrique est désormais décentralisé, intégrant une multitude de points d'injection, en particulier grâce à la croissance du nombre d'installations photovoltaïques. Cette évolution a donné naissance à de nouveaux défis: stocker cette énergie excédentaire (l'été, à midi) et gérer la stabilité du réseau. Genedis y travaille et explore de nouvelles solutions.

En 2024, elle a réalisé, en collaboration avec l'entreprise de transport TMR (Transports Martigny et Régions), une nouvelle sous-station réversible. Installée à Vernayaz, celle-ci récupère l'énergie de freinage des trains à crémaillère de la ligne du Mont-Blanc Express, la stocke et la redistribue de manière efficiente. Ce projet, unique en Suisse, permet de valoriser 46 000 kWh par mois. Genedis envisage d'utiliser ces prochaines années cette technologie d'avenir pour stocker d'autres excédents, par exemple dans le cadre des nouveaux modèles de partage de l'énergie.



↑

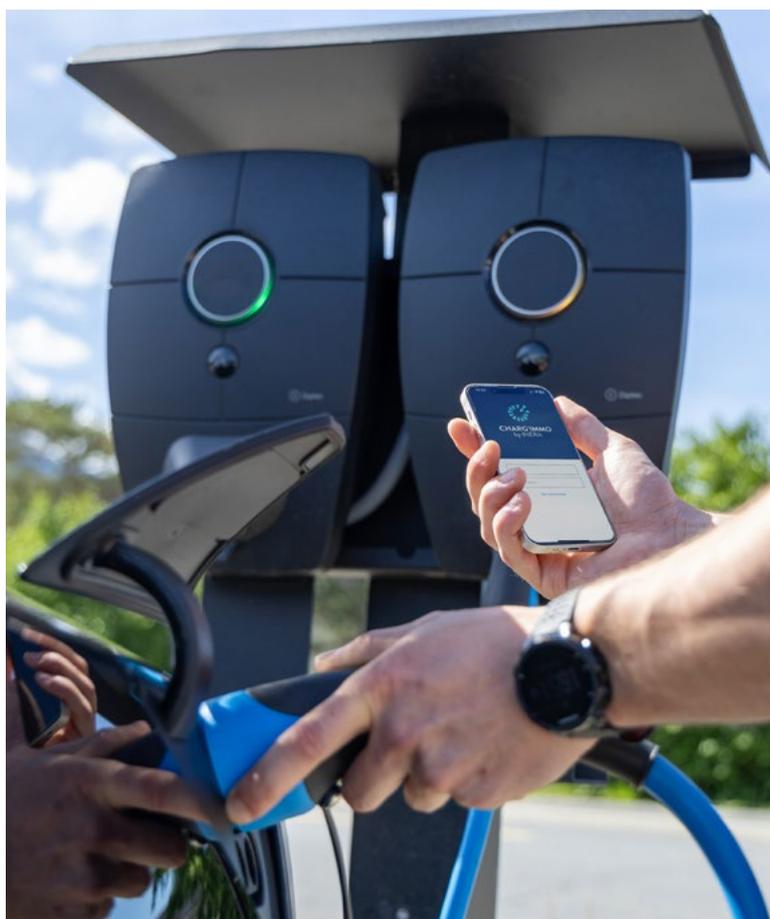
En 2024, Genedis a réalisé, en collaboration avec TMR, une nouvelle station réversible. Située à Vernayaz, celle-ci stocke l'énergie de freinage des trains à crémaillère de la vallée du Trient et la redistribue. Unique en Suisse, cette installation permet de valoriser quelque 46 000 kWh par mois.

Électromobilité

Les ventes de voitures électriques semblent se stabiliser, freinées par l'arrêt des subventions. Partenaire des municipalités dans ce domaine, Genedis soutient l'électrification de la mobilité. En 2024, elle a équipé plusieurs communes (Nendaz, Saint-Maurice, Ardon), ainsi qu'une grande enseigne à Riddes (22 bornes). En 2025, une quinzaine de bornes supplémentaires devraient être mises en service, notamment sur les parkings de complexes d'envergure. Le taux moyen d'utilisation de toutes ces installations reste inférieur à 10%, et enregistre les pics les plus élevés en station touristique, en période de fêtes de fin d'année.

Genedis propose également Charg'Immo, solution de recharge pour parkings d'immeubles développée par Inera, par laquelle le propriétaire peut choisir, comme pour le contracting, de confier le financement à Genedis. Dans ce secteur, il s'agira ces prochaines années de répondre à une évolution de la demande qu'il s'avère difficile de prédire.

→ MATRICE DE MATÉRIALITÉ: TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



↑ Partenaire énergétique pluridisciplinaire, Genedis met tout en œuvre pour accompagner les consommateurs qui souhaitent devenir acteurs de la transition. En 2024, la société a ainsi équipé plusieurs communes (Nendaz, Saint-Maurice, Ardon), ainsi qu'une grande enseigne à Riddes (22 bornes). En 2025, une quinzaine de bornes supplémentaires devraient être mises en service, notamment sur les parkings de complexes d'envergure.

2024 en chiffres

- **Installations photovoltaïques**
88 installations mises en service (26 issues du contracting + 62 de Setelec), pour 1,947 MW de puissance
 Investissements liés au contracting: **2,9 millions** de francs
 Chiffre d'affaires lié aux ventes à des privés: **1,6 million** de francs
 Objectif: augmenter les ventes de projets privés
- **Stockage**
 Sous-station réversible innovante, **46 000 kWh** par mois
 Objectif: déployer d'autres solutions de stockage destinées aux communautés de partage d'électricité
- **Électromobilité**
41 bornes publiques installées (total: 98) + **8 bornes privées**
137 places pré-équipées (Charg'Immo, parkings d'immeubles)
 Investissement de **1 million** de francs pour les bornes publiques et **75 000** francs pour Charg'Immo



La fibre partout et pour tout le monde

Téléphonie mobile, télévision numérique, internet, télétravail ou cloud : les besoins des particuliers, entreprises et collectivités publiques évoluent rapidement. Pour y répondre, Genedis mise sur la généralisation de la fibre optique, plus rapide, plus fiable et plus résistante.

Organisation

Pour accélérer le déploiement de la fibre en plaine comme dans les vallées latérales, les équipes en charge des réseaux électrique et multimédia de Genedis travaillent ensemble. Objectifs : profiter de synergies et gagner en efficacité.

Généralisation de la fibre optique

Débuté en 2007, le remplacement des câbles en cuivre par la fibre optique progresse. Fin 2024, le réseau de fibre mesurait 2000 kilomètres et plus de 4000 bâtiments y étaient raccordés. D'ici 2027, le distributeur ambitionne d'avoir équipé 75% des bâtiments de sa zone de desserte électrique.

Équipes de construction multifluides

En 2024, Genedis a regroupé les équipes en charge des réseaux électrique et multimédia au sein d'un service nommé « Développement de l'infrastructure ». Avantages : les travaux de planification et de construc-

tion des deux réseaux sont effectués en commun, augmentant ainsi le volume annuel de projets pouvant être réalisés. Avec 80 personnes, le service est l'un des plus importants de l'entreprise.

Infrastructures centrales performantes

Depuis 2024, Genedis remplace ses plateformes centrales par des systèmes de dernière génération. Les équipements utilisés (technologie GPON) regroupent les données issues des compteurs d'électricité intelligents (*smart meters*) et des modems multimédias. Moins gourmandes en énergie, ces nouvelles machines simplifient la maintenance en permettant aux spécialistes d'intervenir sur les deux réseaux en une seule fois.

Création des réseaux de télécommunication privés

Vidéosurveillance, zones Wi-Fi, réseau pour l'administration, fibre optique redondante, téléphonie business, accès aux applications cantonales et nationales, etc. : les collectivités publiques et les entreprises ont des besoins spécifiques et recherchent des solutions fiables et sûres. Genedis leur propose la création de réseaux communaux et régionaux privés. Principal projet 2024 : la reprise et le développement, suite au rachat de Briod SA, du réseau de l'Association des communes Sécurité Riviera (ASR), qui regroupe quatre services de secours de la région (la police, les ambulances, les pompiers et la protection civile).

2024 en chiffres

→ Fibre optique

Plus de **4000 bâtiments** raccordés à la fibre optique

Objectif : équiper environ 12 000 bâtiments d'ici 2027

→ Équipes multifluides

80 personnes réunies au sein du service « Développement de l'infrastructure »

Objectif : augmenter le volume de chantiers grâce aux synergies entre réseaux

→ Équipements centraux

20 POP FttH équipés dans les communes, **400 raccordements** effectués

Objectif : augmenter la capacité des réseaux, les rendre plus efficaces

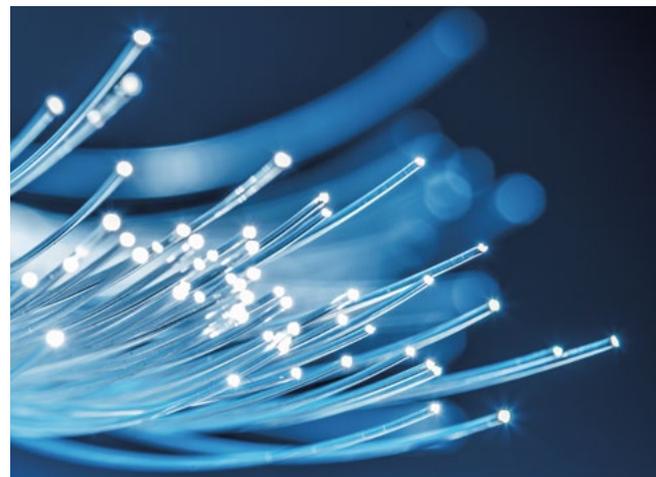
→ Réseaux privés

21 réseaux communaux ou régionaux gérés par Genedis

Objectif : créer de nouveaux réseaux, étoffer les réseaux existants



MATRICE DE MATÉRIALITÉ : DÉVELOPPEMENT DES RÉSEAUX, FIABILITÉ DES RÉSEAUX



Le réseau de télécommunication compte déjà 2000 km de fibre optique. Genedis projette d'équiper la totalité de sa zone de desserte électrique d'ici 2027.

Innover pour gagner de nouveaux clients

En matière de multimédia, Genedis mise sur une approche clientèle personnalisée pour se démarquer de ses concurrents. Elle développe des produits flexibles et sur mesure, tant pour les particuliers que la clientèle professionnelle.

Organisation

En tant que distributeur de net+, Genedis participe au développement de produits qu'elle commercialise dans sa zone de desserte. Elle crée également ses propres offres pour répondre aux besoins de sa clientèle régionale.

Nouveaux produits pour la clientèle professionnelle

De nouvelles offres pour la clientèle professionnelle ont été conçues en 2024, à commencer par la «TV Business et Hospitality», destinée aux hôtels, hôpitaux, maisons de retraite et établissements de soins. Pilotable à distance, le système permet de diffuser des chaînes de télévision et des vidéos institutionnelles sur des écrans choisis.

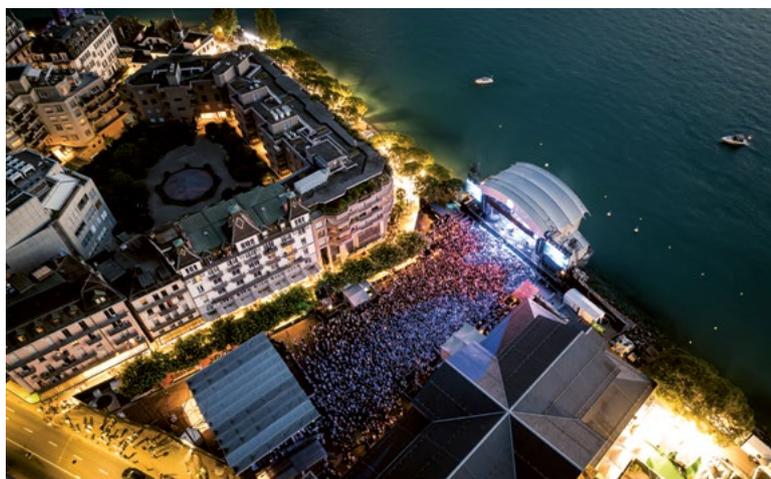
Autre nouveauté: un service de téléphonie fixe d'entrée de gamme pour les très petites entreprises. Très pratique à installer grâce à son système Plug & play, l'application IP-Centrex Essential est destinée aux PME comptant jusqu'à cinq téléphones. Au besoin, le client peut facilement opter pour la version plus complète du produit.

Une équipe pour cibler les besoins et proposer des offres adaptées

Au moment d'opter pour un service multimédia, le prix reste l'argument principal pour la clientèle privée. Opérationnelle depuis 2024, l'équipe commerciale «Business développement» a pour mission de faire une veille concurrentielle du marché, d'analyser les raisons qui motivent la clientèle à rejoindre ou à quitter Genedis et de créer ou de modifier les offres en conséquence. Une stratégie payante: Genedis a gagné des abonnés en 2024, tandis que le nombre de clients qui résilient leur abonnement est en baisse.

Développer la clientèle professionnelle dans la région Riviera-Chablais

En 2024, Genedis a racheté le réseau de télécommunication de Briod SA, situé sur la Riviera vaudoise. Cette acquisition lui a permis de renforcer ses activités multimédias dans la région. À l'ancienne clientèle professionnelle de Briod, Genedis propose également des solutions d'hébergement, des systèmes de sécurité et de la téléphonie fixe ou mobile. Force du distributeur: des produits flexibles, conçus sur mesure, ainsi qu'une proximité immédiate avec son centre de développement basé à Monthey.



↑
Depuis 2024, le Montreux Jazz Festival figure parmi les clients de Genedis. Le distributeur a équipé en fibre optique les scènes du festival.

2024 en chiffres

- **Offres pour la clientèle professionnelle**
2 nouveaux produits avec net+ (commercialisation prévue en 2025)
Objectif: poursuivre le développement d'offres business au sein du groupe de travail net+
- **Business développement**
34 campagnes de marketing réalisées par Genedis
Objectif: consolider le processus de fidélisation de la clientèle privée
- **Région Riviera-Chablais**
Multiplication par deux du chiffre d'affaires, par rapport à 2023
Objectif: renforcer le positionnement de Genedis sur la Riviera, notamment auprès de la clientèle privée



S'engager pour le bien-être

5

Chapitre

Relève et recrutement, des enjeux majeurs

Le recrutement de personnes qualifiées et leur fidélisation constituent aujourd'hui des défis pour les gestionnaires de réseau de distribution (GRD). Le secteur de l'énergie est depuis plusieurs années en forte mutation, la dynamique ne faiblit pas, et disposer de ressources suffisantes est indispensable pour jouer un rôle dans l'indispensable transition énergétique.

Organisation

Pour fidéliser ses équipes et séduire de nouvelles recrues, Genedis dispose d'un service des ressources humaines (RH) fort. En 2024, celui-ci a travaillé sur plusieurs axes: l'amélioration des conditions et des processus de travail, la formation continue, la possibilité de formations en cours d'emploi, l'ouverture de perspectives de carrière en interne, le recrutement d'apprentis et la proposition de places de stage.

Formation continue et dynamique d'amélioration continue

Dans un secteur marqué par une évolution technologique constante, en particulier avec l'essor de l'IA, les prestations et les métiers de Genedis ne cessent de se transformer. Afin de maintenir l'employabilité des collaborateurs et les performances de ses équipes, l'entreprise propose soutien et accompagnement dans la formation continue, tout en prenant soin d'améliorer les conditions de travail. Une politique d'égalité salariale, validée en 2022, garantit une rémunération équitable. Les bureaux de Vernayaz ont été récemment entièrement rénovés, offrant désormais des environnements chaleureux et confortables. Les outils de travail sont également régulièrement modernisés.

En 2024, un travail a été fait pour permettre aux collaborateurs de mieux s'approprier le système de management intégré (SMI) de l'entreprise, et de faire le lien entre leur cahier des charges et les objectifs de Genedis en matière de qualité, de gestion des risques et d'environnement. Objectifs: donner du sens, emmener tout le monde dans la dynamique d'amélioration continue et faciliter les processus de travail. Différentes publications ont été mises en ligne à l'interne tout au long de l'année, ouvrant l'accès des équipes aux projets de l'ensemble des secteurs. La démarche offre une vision globale, donne du sens et facilite la détection d'éventuelles incohérences.

Promotion de la relève et recrutement d'apprentis

Genedis a restructuré son organigramme en ouvrant des postes de cadres intermédiaires, pour une meilleure évolution de carrière à l'interne. En 2024, ces nouveaux cadres intermédiaires ont notamment été formés à la gestion d'équipe.

Entreprise formatrice engagée, Genedis intègre des apprentis et propose des places de stage. En septembre 2024, l'entreprise était présente au salon de l'apprentissage Job Vibes, à Monthey. Ce fut l'occasion de gagner en visibilité et d'enregistrer quelques candidatures.

Au sein des RH, un nouveau système d'information (SIRH) facilitant les échanges, la gestion des salaires et des entretiens d'évaluation a été mis en place.

↳ MATRICE DE MATÉRIALITÉ: DIVERSITÉ ET INCLUSIVITÉ, PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

2024 en chiffres

→ Collaboratrices et collaborateurs

En 2024: **237** (+8.2%)

Nombre d'apprenties et apprentis, stagiaires: **13** (-13.3%)

→ Formation

Nombre de personnes suivant une formation menant à un bachelor, master, diplôme en management et administration d'entreprise (EMBA) ou encore à un brevet ou un diplôme fédéral: **10**

Nombre de jours de formation suivis durant le temps de travail: **241 jours** (en moyenne, plus d'un jour par personne)



↑

Une trentaine d'apprentis et stagiaires étaient formés en 2024 chez Genedis et ses sociétés filles. Ci-dessus, les apprentis diplômés de l'année dans les rangs de Genedis.

Protéger le personnel, une priorité

Aucune activité chez Genedis ne peut justifier la mise en danger des personnes. La politique de la société est très claire : assurer un niveau de sécurité élevé afin de protéger chaque collaborateur, et s'assurer que cette approche soit également mise en œuvre chez les sous-traitants.

Organisation

En créant en 2017 Vizen, une société fille, Genedis s'est donné les moyens de renforcer ses compétences en matière de sécurité au travail et protection de la santé (STPS) et d'opérer un contrôle des conditions de travail de ses sous-traitants.

Audits réguliers et tableau de bord

Pour garantir la sécurité de ses équipes, Genedis a mis en place de nombreux dispositifs, qui opèrent à différents niveaux. Les principaux axes consistent à rappeler la nécessité de dire « stop » en cas de danger, à former le personnel sur les risques existants et l'utilisation correcte des équipements de protection individuelle (EPI), à signaler et supprimer les défauts, et à appliquer le cadre légal sur la prévention des maladies et accidents.

Pour vérifier la mise en œuvre de ces prescriptions, des audits de chantier sont régulièrement organisés. Un tableau de bord consigne les accidents.

Formation des nouveaux et digitalisation des processus

Les nouveaux venus chez Genedis reçoivent une formation très complète sur la sécurité au travail et la protection de la santé (STPS). Le personnel technique suit 4h30 de formation, le personnel administratif, 3 heures. Des documents sont également remis, qui renseignent sur le comportement à adopter en cas d'urgence,



Une signalisation claire aux abords d'une zone de travaux est essentielle pour assurer la sécurité des travailleurs et des usagers.



d'évacuation, etc. Pour 2025, l'objectif consiste à réduire le nombre de chutes qui surviennent à la fois dans l'environnement professionnel et non professionnel. Pour y parvenir, des campagnes de prévention seront menées, notamment à l'aide de capsules vidéos. Le pilotage de la sécurité et de la santé au travail chez les sous-traitants se fait par le biais d'un formulaire type plan d'hygiène et sécurité (PHS – PSST). Genedis souhaite toutefois apporter des améliorations sur la gestion et le pilotage de ces thématiques à l'avenir.

Ces dernières années, l'entreprise a étoffé ses outils de management de la STPS. Des directives couvrant tous les domaines ont été édictées et mises à disposition, et ce, tant sous forme numérique qu'imprimée, pour que chacun y trouve son compte. À noter que le processus d'amélioration continue (PDCA, *Plan-Do-Check-Act*) alimente de manière optimale les nouveaux besoins à « couvrir et cadrer » pour garantir l'adéquation normative.



MATRICE DE MATÉRIALITÉ : SÉCURITÉ DES PERSONNES

Audits

- **Chantiers gérés par Genedis :**
3 audits et 1 audit bâtiment
- **Chantiers gérés par des sous-traitants :**
8 audits
- **Nombre d'audits des cadres de Genedis :**
29

Détail par département

Secteur / Département	Inspections
Infrastructures réseaux (IR)	15
Transition & Services énergétiques (TSE)	6
Services généraux (SG)	3
Télécom & Informatique (TI)	5
Total	29



Réduire son impact

6

Chapitre

Le jardin de Genedis en pleine mutation

Engagée depuis de nombreuses années à renforcer les énergies renouvelables, Genedis a souhaité franchir une nouvelle étape en favorisant, à son échelle, la biodiversité.

Organisation

Depuis 2023, le projet « Jardin Genedis », à Vernayaz, mené en partenariat avec le Parc naturel régional de la Vallée du Trient, déploie des mesures pour la faune et la flore à proximité des bureaux de la société. Par ailleurs, Genedis soutient régulièrement des projets liés à la durabilité, tels que ceux développés par le Parc naturel régional de la Vallée du Trient. Il faut dire que le périmètre du parc – Evionnaz, Finhaut, Martigny-Combe, Saint-Maurice, Salvan, Trient et Vernayaz – s'étend presque exclusivement sur le territoire de communes actionnaires de Genedis.

Plantation d'arbres fruitiers

Une prairie fleurie de 900 m² est cultivée dans le jardin de Genedis, soit le terrain qui entoure le centre administratif de la société, à Vernayaz. En 2024, elle a été entretenue par les équipes du Parc régional, notamment en ce qui concerne l'élimination de deux plantes envahissantes fréquentes à Vernayaz. Cinq arbres fruitiers – un prunier, un pommier, un cerisier, un abricotier et un poirier – ont été plantés. Toutes sont des variétés valaisannes ou romandes. Dans quelques années, les usagers du jardin de Genedis pourront profiter de leurs fruits. Une haie vive de plus de 80 arbustes locaux a également été plantée en 2024 et servira d'habitat aux oiseaux et insectes.

Nichoirs pour espèces menacées

Des alvéoles remplies de sable ont été disposées au sol, dans le jardin, à l'intention des abeilles sauvages terricoles. Ce type d'abeilles représente la moitié des 600 espèces d'abeilles sauvages de Suisse. Elles sont souvent menacées par manque de surfaces sableuses. Cinq nichoirs ont été placés dans les plus grands arbres. Deux d'entre eux sont destinés au rougequeue à front blanc, une espèce relativement menacée et prioritaire en Suisse. Les trois autres accueilleront plusieurs espèces de mésanges et autres passereaux.

Évaluation et renforcement des mesures en 2025

Les aménagements initiés en 2023 et 2024 feront l'objet d'un suivi annuel par les experts du Parc régional. L'efficacité des alvéoles pour les abeilles sera évaluée, tout comme la vie des nichoirs. Les arbres fruitiers et les arbustes seront si besoin remplacés. Des mesures supplémentaires pourraient être prises, telles que la culture de plantes rares de la région, et la pose de nichoirs ou d'une tour mixte pour chauve-souris et hirondelles. L'éventuelle apparition de plantes envahissantes continuera d'être surveillée.

Poursuite de la collaboration

Une convention a été signée avec le Parc régional pour renforcer les synergies en matière de mobilité et de gestion des eaux. Des montants ont été attribués par Genedis à divers projets pour la période 2025-2028.

→
MATRICE DE MATÉRIALITÉ: PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES



↑
Quatre alvéoles remplies de sable seront colonisées par des abeilles sauvages terricoles, qui en ont fait leur habitat de prédilection.

Adapter l'éclairage urbain aux besoins réels

Responsable de l'éclairage public de plusieurs collectivités, Genedis tient à remplir cette mission en intégrant des valeurs de durabilité et de préservation de la biodiversité.

Organisation

L'éclairage public joue un rôle essentiel dans les zones urbaines, puisqu'il garantit la sécurité des citoyens. Son impact sur l'environnement n'est cependant pas négligeable. Genedis fait donc la promotion auprès de sa clientèle d'un éclairage public qui offre à la fois sécurité et respect du vivant.

Déploiement du LED et détection de présence

Un éclairage excessif perturbe la santé humaine et la biodiversité. Il bouleverse la perception des cycles naturels du jour et de la nuit, et met de ce fait en péril certains écosystèmes. Genedis optimise l'éclairage urbain des collectivités grâce à un dimensionnement précis qui répond aux besoins et qui respecte les normes en vigueur, ainsi qu'à l'installation de candélabres LED équipés de capteurs intelligents. Ces technologies offrent une gestion plus efficace de l'éclairage, puisque l'intensité lumineuse s'adapte en fonction du passage des usagers.

↳
MATRICE DE MATÉRIALITÉ: PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES



2024 en chiffres

→ **5813** points lumineux gérés

→ **70%** du parc géré est en **LED**
(réduction de la pollution lumineuse de 62%)

↑
Un technicien installe un kit LED sur un lampadaire à Vernayaz, une technologie moins coûteuse en entretien et moins gourmande en énergie.

Intégrer la composante « énergie grise »

Les émissions de carbone sont l'une des principales sources de gaz à effet de serre. Or, ceux-ci provoquent une augmentation des températures à la surface du globe et une accélération des événements climatiques extrêmes. Les réduire est une nécessité.

Organisation

Genedis est à la disposition des dix-huit communes actionnaires, afin de les accompagner et de les soutenir dans leurs projets en leur faisant bénéficier de ses expertises pour agir sur l'impact carbone ainsi que la consommation électrique.

Moderniser l'éclairage public

Une planification rigoureuse, la technologie LED, largement moins énergivore que les anciennes ampoules, et une gestion dynamique avec détecteurs de présence permettent de réduire massivement les besoins énergétiques d'un éclairage public. Pour une commune comptant 1000 points lumineux, l'optimisation complète du réseau permet de réduire la consommation d'électricité de 70%. En Suisse, cette économie représente un potentiel de réduction d'environ 14 tonnes de CO₂ par an.

Électrification de notre parc de véhicules

En deux ans, nous avons remplacé 18 véhicules thermiques par des véhicules électriques. Sur une base de 20 000 km par année et par véhicule, le bilan carbone correspondant est d'environ 2 tonnes de CO₂ économisées par an et par véhicule.

Minimiser nos pertes réseau

Dans le cadre de la rénovation de nos stations transformatrices, nos ingénieurs optimisent la puissance des transformateurs afin de minimiser leur impact carbone. Cette analyse prend en compte l'énergie grise des équipements remplacés ainsi que la réduction des pertes estimées sur toute leur durée de vie.

Vers des technologies avec un meilleur bilan carbone

En collaboration avec ses fournisseurs, Genedis cherche à substituer ses composants réseaux par des alternatives qui non seulement permettent une réduction des consommations, mais sont fabriquées avec des matériaux à plus faible bilan carbone. En 2025, une étude de faisabilité technique et financière sera effectuée pour intégrer ces types de produits dans notre stratégie d'achat.

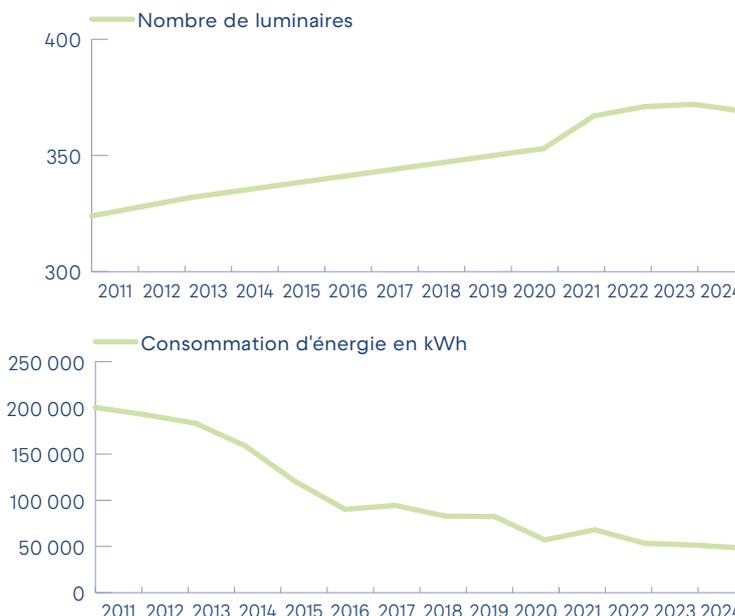
→ MATRICE DE MATÉRIALITÉ: RÉDUCTION DE L'IMPACT CARBONE

2024 en chiffres

→ Depuis 2014, date des premiers assainissements, l'éclairage public sur la zone de desserte de Genedis permet d'économiser en moyenne **375 000 kWh** par an, soit **67%** de la consommation avant assainissement. Cela correspond à une réduction annuelle d'environ **25 tonnes de CO₂**.



À Massongex, malgré une augmentation de 15% du parc lumineux, l'assainissement de l'éclairage a permis de réduire la consommation de 70% entre 2014 et 2024.





Sociétés filles et partenaires

7

Chapitre

Sociétés filles et partenaires

Depuis plusieurs années, Genedis peut s'appuyer sur les compétences de Vizen, Roman et Setelec, ses trois sociétés filles. Il s'agit désormais de renforcer leur gestion et l'accompagnement de la clientèle, notamment dans le domaine du service après-vente.

Par ailleurs, Genedis doit continuer à cultiver des partenariats stratégiques, comme ceux ayant permis aux sociétés netplus, Inera ou SD Energie de voir le jour, mais

aussi en conclure de nouveaux avec d'autres acteurs du marché, par exemple les Forces motrices valaisannes.

Grâce à SD Energie, Genedis développe des solutions pour répondre aux exigences auxquelles sont soumis les distributeurs d'électricité. Dans le domaine de la transition énergétique, Inera constitue une véritable plateforme de compétences pour la création de produits innovants et de nouveaux modèles d'affaires.

Roman

Préserver et former l'avenir

Résolument engagée dans la transition énergétique, Roman SA a choisi en 2024 d'intégrer dans sa gamme de nouveaux modèles de PAC encore plus respectueux de l'environnement, car utilisant un réfrigérant naturel, le R290, qui a un très faible impact sur l'effet de serre. En revanche, ce fluide nécessite le respect de prescriptions de sécurité plus importantes (distance de sécurité, emplacement et installation technique en chauffage). Roman SA a donc mis en place des formations pour les collaborateurs et pour les clients.

Formations pour les apprentis

En 2024, Roman SA a lancé une offre de stage pratique pour les apprentis installateurs en chauffage, installateurs sanitaires et projeteurs en chauffage.

Trois classes ont reçu une formation théorique et pratique sur le fonctionnement d'une pompe à chaleur. Positive, l'expérience sera reconduite en 2025. Par ailleurs, des formations à l'entretien des installations seront proposées aux installateurs et aux clients.

Afin de faire face à la demande et de maintenir le niveau de réactivité qui a construit sa réputation, Roman SA a engagé en 2024 un technicien supplémentaire, spécialisé dans la mise en service, le dépannage et le contrôle des machines. Avec lui, l'effectif de l'entreprise s'élève à neuf personnes.

Vizen

Au service des communes

Vizen apporte aux entreprises (industrie, services) et aux collectivités son expertise dans les domaines de la sécurité au travail, de la protection de la santé, de la protection incendie et de la gestion de crise. Elle emploie aujourd'hui cinq personnes.

Une part croissante de l'activité est dédiée à la collaboration avec les communes. Vizen apporte un soutien aux chargés de sécurité pour l'analyse de mises à l'enquête publique, l'octroi de permis d'habiter après le contrôle in situ des éléments de sécurité, le contrôle des manifestations publiques, le contrôle périodique

des bâtiments, etc. Les normes de sécurité deviennent toujours plus contraignantes et les petites communes ont parfois du mal à disposer des ressources suffisantes pour effectuer ce travail. L'entreprise leur offre des prestations à la carte et endosse parfois le rôle du chargé de sécurité dans son entier.

À noter que Vizen a également numérisé tous ses formulaires, et travaille selon des méthodologies très claires avec efficacité. Des atouts reconnus et appréciés.

Vers une stabilisation réussie

Née de la fusion de trois sociétés rachetées par Genedis en 2021, Setelec a aujourd'hui réussi à consolider son positionnement sur le marché valaisan. En 2024, l'installateur solaire et électricien multiservice a concrétisé de nombreux mandats, en particulier 88 projets photovoltaïques, dont 75 sur le marché des particuliers et une dizaine de mandats confiés par Genedis.

Pose de photovoltaïque doublée en 2024

En matière d'installations électriques, Setelec a réalisé l'an dernier des projets d'envergure dans des secteurs d'activité très différents, notamment au sein d'un magasin à Riddes, d'un garage à Monthey et d'un hôtel à Sion. Malgré ce succès, l'entreprise est fidèle à ses valeurs de proximité, assurant toujours un service de dépannage 24h/24 et 7j/7, et reste très active sur les communes de Nendaz, Fully, Leytron, Saxon, Riddes et Saillon. Une posture très appréciée de sa clientèle.

Du côté du photovoltaïque, après une période de risques pesant sur la chaîne d'approvisionnement, 2024 a permis le retour de la stabilité. Setelec a ainsi pu profiter d'une croissance de l'activité et offrir à sa clientèle son service clés en main. En 2024, pas moins de 4339 panneaux ont été installés, soit presque le double de l'année précédente, pour une puissance

de 1,8 MW. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie au 1^{er} janvier 2025, qui impose aux propriétaires de produire une partie de l'électricité consommée, la croissance devrait se poursuivre.

Entreprise formatrice

L'année a enfin été marquée par l'engagement d'un télématicien, spécialiste du courant faible dans le bâtiment (télécommunication, informatique). Entreprise formatrice, Setelec emploie fin 2024 pas moins de 16 apprentis, soit 4 de plus que l'an dernier.



En 2024, pas moins de 4339 panneaux ont été installés par Setelec. La nouvelle loi sur l'électricité devrait permettre de maintenir la croissance du secteur.

Inera et Smart Data Energie

Synergies et innovation

Plateforme de développement de produits et services innovants, Inera a été créée en 2018 par quatre distributeurs d'énergie, dont Genedis, souhaitant mutualiser leurs ressources en matière d'innovation, une nécessité en pleine transition énergétique. En 2024, le groupe VOé, acteur énergétique du Nord vaudois, a rejoint Inera. La plateforme représente ainsi, au travers de ses dix sociétés actionnaires, 140 000 clients et plus de 1 TWh d'énergie distribuée.

Des solutions qui trouvent leur public

Les solutions innovantes développées par Inera trouvent leur public. Le programme Community, dédié à la gestion des communautés d'autoconsommateurs, a doublé le nombre de ses clients. Fin 2024, il intègre quelque 5500 compteurs en Suisse romande. Le produit Charg'Immo, solution de recharge pour véhicules électriques dans les parkings d'immeubles, est lui passé en 2024 de 77 à 191 bornes, malgré un ralentissement de l'électrification du parc automobile.

Convergence des plateformes

Smart Data Energie, à l'image d'Inera, rassemble des distributeurs intéressés à mettre en place des synergies. Elles concernent ici la collecte, le stockage et le traitement de la masse de données disponibles, le tout dans le respect de la loi sur la protection des données. En 2024, dans un souci de convergence des plateformes Inera et Smart Data Energie, une révision de la stratégie digitale d'Inera a été lancée.

500 000 compteurs intelligents d'ici 2028

D'ici 2028, Smart Data Energie et ses 20 partenaires GRD visent le déploiement de plus de 500 000 compteurs intelligents. Les distributeurs ont en effet l'obligation d'équiper 80% de leur réseau d'ici fin 2027.



Finances

8

Chapitre

Compte de résultat

en CHF

	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Commercialisation d'énergie	33 512 125	37 522 876
Transport d'énergie	31 749 182	29 259 392
Production d'énergie et produits des prestations de services	5 901 443	5 484 314
Prestations multimédias	23 733 100	23 588 068
Produits des activités annexes d'exploitation	8 321 073	6 949 212
Prestations propres installations	5 541 405	4 320 653
Total produits d'exploitation	108 758 327	107 124 515
CHARGES D'EXPLOITATION		
Approvisionnement en énergies	30 034 672	35 594 793
Réseaux amont	11 055 742	8 936 327
Achats marchandises et prestations de services	14 878 416	13 033 943
Charges de personnel	23 629 829	21 756 701
Autres charges d'exploitation	7 613 945	7 672 529
Charges des activités annexes d'exploitation	3 476 758	2 620 276
Impôts capital et foncier	425 718	582 028
Total charges d'exploitation	91 115 079	90 196 598
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS ET IMPÔTS	17 643 249	16 927 917
Amortissements et correction de valeurs	13 532 901	12 222 357
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS	4 110 348	4 705 560
Produits financiers	759 323	728 891
Charges financières	1 627 516	1 721 337
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	204 401	14 556 878
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	85 830	14 355 337
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	3 360 725	3 914 656
Impôts sur le bénéfice	447 624	524 930
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	2 913 101	3 389 726

Bilan

en CHF

ACTIF	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	7 341 258	7 469 738
Créances résultant de ventes de biens et prestations de services		
- envers des tiers	34 033 082	30 308 462
- envers des entités proches	9 224	424 906
Du croire	-2 200 000	-2 000 000
Autres créances à court terme	16 331	7 230
Créances envers des institutions publiques	109 739	120 553
Actifs de régularisation	734 512	2 945 222
	40 044 147	39 276 111
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Titres	69 040	68 416
Créances à long terme envers des entités proches	2 245 000	2 095 000
Créances à long terme	490 259	675 524
Autres immobilisations financières	4 500 000	4 500 000
Participations	11 268 230	9 879 341
	18 572 529	17 218 281
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immobilisations en cours	20 332 360	18 430 275
Mobilier, machines, véhicules, informatique	7	7
Réseau, immeuble	67 636 887	48 932 815
	87 969 254	67 363 097
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Développements informatiques	1	1
Total des immobilisations incorporelles	1	1
TOTAL ACTIF	146 585 931	123 857 491

Bilan

en CHF

PASSIF	31.12.2024	31.12.2023
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services		
- envers des tiers	25 082 016	28 451 680
- envers des entités proches	490 278	688 528
Autres dettes à court terme	5 068 148	3 214 012
Passifs de régularisation	9 027 367	8 537 174
Dettes à court terme portant intérêts	15 443 204	4 990 561
	55 111 013	45 881 954
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêts	51 100 000	38 240 000
Provisions	14 081 764	14 905 764
	65 181 764	53 145 763
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	16 108 000	16 108 000
Réserve légale issue du bénéfice	937 111	767 625
Réserve légale issue d'apport de capital	1 420 860	1 420 860
Bénéfice reporté	4 914 083	3 143 563
Bénéfice de l'exercice	2 913 101	3 389 726
	26 293 155	24 829 774
TOTAL PASSIF	146 585 931	123 857 491

Commentaires du compte de résultat

Remarques générales

Le compte d'exploitation au 31 décembre 2024 présente un résultat d'exploitation avant amortissements, intérêts et impôts (EBITDA) de CHF 17 643 249.- contre CHF 16 927 917.- au 31 décembre 2023.

Produits d'exploitation

Les volumes d'énergie acheminés sur le réseau des communes actionnaires sont en diminution de 0,84% par rapport à 2023. L'énergie commercialisée progresse de 5,7 GWh par rapport à 2023 du fait de la réintégration des clients hors zone approvisionnés par Inera en 2023.

L'ensemble de la propre production d'électricité de Genedis a été commercialisée pour un montant de 1 MCHF. La production thermique a généré un chiffre d'affaires de 3,2 MCHF. Cette position regroupe aussi les autres prestations de services (gestion des communautés d'autoconsommation, audits et conseils énergétiques, mobilité électrique) qui ont généré un chiffre d'affaires de 0,95 MCHF.

Le chiffre d'affaires de l'activité télécom progresse de 0,61% par rapport à 2023.

Les produits des activités annexes d'exploitation (travaux et mandats pour tiers) se montent à 8,3 MCHF. La progression s'explique principalement par le mandat d'exploitation du réseau de Fully, les prestations fournies à Inera et aux Forces motrices de Fully (FMdF).

Les prestations activées progressent en lien avec l'évolution des investissements.

Charges d'exploitation

Les charges d'approvisionnement en énergie régressent significativement, et ce, en lien direct avec la baisse des prix du marché. Les coûts des réseaux amont (Valgrid, SIL, RE) qui concernent le timbre d'acheminement des réseaux supérieurs progressent quant à eux.

Les achats de marchandises et prestations de services sont en progression. Il s'agit de charges en lien avec l'entretien et l'exploitation des réseaux électrique et télécom ainsi que de l'exploitation du parc de production d'énergie. L'achat des signaux télécom auprès de netplus.ch SA et les droits d'auteurs sont également comptabilisés dans cette rubrique.

Les charges de personnel progressent en lien avec le développement des activités et des mandats pour tiers.

Les autres charges d'exploitation sont stables. Ce poste intègre les charges d'immeubles, les frais de véhicules, les charges d'administration et d'informatique, les charges de publicité et de marketing ainsi que les charges d'outillage et de sécurité.

Les charges des activités annexes d'exploitation (travaux et mandats pour tiers) progressent, en lien avec l'augmentation de l'activité pour tiers (Fully, Inera, FMdF).

Conclusion

Après comptabilisation des amortissements de 13,5 MCHF, l'exercice 2024 boucle sur un bénéfice net de 2,9 MCHF au 31 décembre 2024.

Emploi du bénéfice Proposition du Conseil d'administration

en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Bénéfice reporté	4 914 082	3 143 563
Bénéfice de l'exercice	2 913 101	3 389 726
Bénéfice au bilan	7 827 184	6 533 289
PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Dividende	1 449 720	1 449 720
Attribution à la réserve légale	145 655	169 486
REPORT À NOUVEAU	6 231 809	4 914 082

Flux de trésorerie

en CHF

	2024	2023
Résultat annuel	2 913 101	3 389 726
Variation des provisions	-624 000	-14 804 106
Amortissements et corrections de valeurs	13 532 901	12 222 357
Amortissements du goodwill	0	14 374 106
Flux de trésorerie avant variation du fonds de roulement	15 822 002	15 182 083
Variation des créances	-3 307 225	4 446 394
Variation des actifs de régularisation	2 210 710	-1 368 901
Variation des dettes	-1 713 778	1 326 923
Variation des passifs de régularisation	490 194	3 289 149
Variation du fonds de roulement	-2 320 099	7 693 565
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	13 501 903	22 875 648
Investissements corporels	-34 139 058	-24 931 314
Investissements financiers	-1 354 248	-5 118 844
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-35 493 306	-30 050 158
Paiement du dividende	-1 449 720	-579 600
Variation dettes financières	23 312 643	-3 722 565
Variation du capital-actions	0	2 427 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	21 862 923	-1 875 165
VARIATION DES DISPONIBILITES	-128 480	-9 049 674

Annexe aux comptes

1) Informations sur les principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions légales relatives à la tenue de la comptabilité et à la présentation des comptes commerciaux selon le Code des obligations (art. 957 à 962 CO).

Les états financiers 2023 ont été retraités à des fins de comparaison.

2) Nombre d'emplois à plein temps

Effectif moyen des emplois à plein temps au 31.12.2024: 205,7 (2023: 202,45)

3) Participations

en CHF

RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE	31.12.2024		31.12.2023	
	Capital-actions CHF	Part	Capital-actions CHF	Part
netplus.ch SA, Sierre	1 194 740	12,9%	1 194 740	12,9%
RhônEole SA, Collonges	2 250 000	20,0%	2 250 000	20,0%
Valgrid SA, Sion	37 000 000	5,0%	37 000 000	5,0%
ValEole SA, Martigny	2 000 000	14,0%	2 000 000	14,0%
Société de turbinage des eaux de la vallée du Trient (ST EVT) SA, Salvan	1 200 000	50,0%	1 200 000	50,0%
Saxon Soleil SA, Saxon	300 000	20,0%	300 000	20,0%
TRN Télé réseau de la Région Nyonnaise SA, Nyon	1 515 000	34,0%	1 515 000	34,0%
Forces motrices de Fully SA (FMdF), Fully	800 000	28,0%	800 000	28,0%
Roman SA, pompes à chaleur, Saxon	100 000	100%	100 000	100%
Inera SA, Fully	1 000 000	10,0%	900 000	11,0%
AirSolaire SA, Evionnaz	150 000	50%	150 000	50%
Smart Data Energie SA, Bulle	765 000	13,7%	765 000	13,7%
Setelec SA, Saillon	500 000	100%	500 000	100%

4) Échéance des dettes à long terme portant intérêt

en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Échéances inférieures à 1 an	15 424 389	4 990 561
Échéances de 1 à 5 ans	19 880 000	15 820 000
Échéances supérieures à 5 ans	31 220 000	22 420 000
TOTAL	66 524 389	43 230 561

5) Organe de révision

en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Montant des honoraires	43 000	43 000

6) Autres immobilisations financières

Le poste « Autres immobilisations financières » comporte l'achat de la première partie d'une prise de participation.

7) Fusion Genedis

L'exercice 2023 est marqué par la fusion des sociétés Télédís SA et Société anonyme d'Électricité d'Ardon par reprise des actifs et des passifs selon contrat de fusion du 19.04.2023.

8) Amortissement du goodwill

La fusion des trois sociétés a fait ressortir un goodwill d'un montant de CHF 14 374 106,30. Ce dernier a été intégralement amorti et compensé par l'utilisation d'une provision pour le même montant sur l'exercice 2023.

9) Produits exceptionnels, unique ou hors période

en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Produits hors exploitation	-204 401,14	-14 556 878,18

10) Charges exceptionnelles, unique ou hors période

en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Charges hors exploitation	85 830,03	14 355 336,55

11) Dettes envers des institutions de prévoyance

Néant en 2024. Solde ouvert au 31.12.2023: CHF 377 062.-

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Genedis SA, à VernayazOpinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Genedis SA (ci-après la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 44 à 51) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 30 avril 2025

Compte de résultat consolidé du Groupe Genedis

en CHF

	2024	2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires	109 335 535	105 349 530
Autres produits	8 223 755	6 949 212
Prestations activées	5 541 405	4 320 653
Total des produits d'exploitation	123 100 695	116 619 394
CHARGES D'EXPLOITATION		
Approvisionnement et réseaux amont	41 090 414	44 531 120
Achats marchandises et prestations de services	20 774 074	15 336 479
Charges de personnel	31 217 229	27 135 185
Autres charges d'exploitation	8 157 272	8 835 277
Charges des activités annexes d'exploitation	3 303 799	2 620 276
Impôts capital et foncier	428 053	583 995
Total des charges d'exploitation	104 970 840	99 042 332
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS ET IMPÔTS	18 129 855	17 577 062
Amortissements et correction de valeur	13 683 030	12 442 509
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS	4 446 825	5 134 553
Produits financiers	535 069	699 500
Charges financières	1 628 379	1 923 585
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	224 412	14 552 378
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	85 830	14 355 337
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	3 492 096	4 107 508
Impôts	493 400	581 750
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	2 998 696	3 525 758

Bilan consolidé du Groupe Genedis

en CHF

ACTIF	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités	8 310 772	7 941 058
Créances résultant de ventes de biens et prestations de services	35 734 559	31 386 742
Du croire	-2 310 200	-2 119 200
Autres créances à court terme	37 181	9 967
Créances envers des institutions publiques	109 739	120 553
Travaux en cours	677 621	464 250
Stocks	1 145 053	2 556 837
Actifs de régularisation	988 369	3 253 351
	44 693 093	43 613 558
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Titres	69 040	82 616
Créances à long terme	490 259	1 025 524
Autres immobilisations financières	4 500 000	4 500 000
Participations	7 736 430	6 333 341
	12 795 729	11 941 481
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Immobilisations en cours	20 332 360	19 410 703
Mobilier, machines, véhicules, informatique	187 478	185 660
Réseau, immeuble	68 413 635	48 709 974
	88 933 473	68 306 337
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Développements informatiques	1	1
Écarts de consolidation	941 566	1 077 598
TOTAL ACTIF	147 363 862	124 938 975

Bilan consolidé du Groupe Genedis

en CHF

PASSIF	31.12.2024	31.12.2023
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	25 661 062	29 114 336
Autres dettes à court terme	5 212 702	3 321 923
Passifs de régularisation	9 129 380	9 034 587
Dettes à court terme portant intérêts	15 443 204	4 990 561
	55 446 349	46 461 407
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêts	51 100 000	38 240 000
Provisions	14 238 764	15 071 764
	65 338 764	53 311 763
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	16 108 000	16 108 000
Réserve légale issue du bénéfice	937 111	767 625
Réserve légale issue d'apport de capital	1 420 860	1 420 860
Bénéfice reporté	5 114 083	3 343 563
Bénéfice de l'exercice	2 998 696	3 525 758
	26 578 749	25 165 805
TOTAL PASSIF	147 363 862	124 938 976

Annexe aux comptes consolidés au 31.12.2024

1) Bases et principes

Les comptes consolidés du Groupe Genedis clos au 31 décembre 2024 ont été établis conformément au Code des obligations. Les comptes consolidés se fondent sur les bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2024 des sociétés du Groupe. Toutes les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes au 31 décembre. Les méthodes et règles de consolidation et d'évaluation sont décrites ci-après.

2) Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés englobent toutes les sociétés dans lesquelles Genedis dispose directement de plus de 50% des droits de vote et du contrôle de la société. Ces participations ont été consolidées par intégration globale. Les participations consolidées sont détenues à 100% par Genedis SA. Les participations dans lesquelles Genedis détient directement 50% du capital ou moins ne sont pas consolidées.

3) Périmètre de consolidation (intégration globale)

en CHF

	Capital-actions	Part Genedis
PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES		
Setelec SA, Saillon	500 000	100 %
Roman SA, pompes à chaleur, Saxon	100 000	100 %
PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES		
netplus.ch SA, Sierre	1 194 740	12,9%
RhônEole SA, Collonges	2 250 000	20%
Valgrid SA, Sion	37 000 000	5%
ValEole SA, Martigny	2 000 000	14%
STEV SA, Salvan	1 200 000	50%
Saxon Soleil SA, Saxon	300 000	20%
TRN SA, Nyon	1 515 000	34%
FMdF SA, Fully	800 000	28%
Inera SA, Fully	1 000 000	10%
AirSolaire SA, Evionnaz	150 000	50%
Smart Data Energie SA, Bulle	765 000	13,7%

4) Traitement des opérations internes

Les créances et dettes réciproques des sociétés du Groupe sont éliminées dans le cadre de la consolidation, de même que les produits et charges résultant de transactions internes au Groupe. Les dividendes internes sont éliminés lors de la consolidation par la rubrique Bénéfice reporté.

5) Principe d'évaluation et de présentation

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont déterminés selon la comptabilité d'engagement. Les comptes consolidés de l'exercice précédent ont été retraités afin de se conformer aux principes de consolidation retenus pour cet exercice.

6) Liquidités et titres

Les disponibilités comprennent les liquidités dont l'échéance est inférieure à un an. Elles sont évaluées à la valeur nominale. Les titres se rapportent à des placements en actions évaluées au coût d'acquisition.

7) Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances sur les débiteurs et les autres débiteurs figurent au bilan à la valeur nominale. Les créances douteuses ainsi que les risques généraux font l'objet d'une provision.

8) Dettes sur achats et prestations

Les fournisseurs et autres dettes à court terme figurent au bilan à la valeur nominale.

9) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition après déduction des amortissements. Elles sont amorties selon la méthode linéaire.

10) Participations non consolidées

Les participations non consolidées sont portées au bilan à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, les dividendes reçus sont comptabilisés en produits dans le compte de profits et pertes.

11) Écarts de consolidation

Les écarts de consolidation proviennent de la différence entre la valeur comptable des participations et la part des capitaux propres (hors résultat) revenant au Groupe à la fin de l'exercice. La différence est portée distinctement dans les immobilisations incorporelles. En 2023, la fusion des trois sociétés a fait ressortir un goodwill d'un montant de CHF 14 374 106,30. Ce dernier a été intégralement amorti et compensé par l'utilisation d'une provision pour le même montant.

12) Provisions

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et engagements du Groupe.

13) Produits exceptionnels, uniques ou hors période

en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Produits hors exploitation	-224 412	-14 556 878,18

14) Charges exceptionnelles, uniques ou hors période

en CHF

	31.12.2024	31.12.2023
Charges hors exploitation	85 830,03	14 355 336,55

15) ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

en CHF

	2024	2023
Échéances inférieures à 1 an	15 443 204	4 990 561
Échéances de 1 à 5 ans	19 880 000	15 820 000
Échéance supérieures à 5 ans	33 465 000	24 165 000
TOTAL	68 788 204	44 975 561

16) DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

en CHF

	2024	2023
Copré	237 807	377 062
Bureau des métiers	230 191	215 653

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes consolidés à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du Groupe Genedis, à VernayazOpinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes consolidés de Genedis SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2024 et le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 53 à 57) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 30 avril 2025

Édition & Administration:

Genedis - Grand Rue 2

1904 Vernayaz - Suisse

+41 27 763 14 11

www.genedis.ch

Conception: moserdesign.ch

Réalisation et rédaction: Genedis, lefinmot.ch

Photographies: RhônEole/Jonathan Fernandez (couverture), Thomas Masotti (pp. 4, 5, 8, 9, 14, 23, 24, 29, 30, 34, 37, 42), Gianluca Colla (pp. 17, 18, 27), Marc Ducrest (p. 32), Genedis (pp. 19, 25, 35, 38)

